

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

## Analyse de la crise nucléaire sur la péninsule coréenne

Prise de position du Professeur Hans Köchler, président de l'«International Progress Organization» – Vienne, 30 août 2017



Hans Köchler (photo hanskoechler.com)

L'International Progress Organization salue la déclaration du président du Conseil de sécurité de l'ONU du 29 août 2017, dans laquelle il renforce la position du Conseil de maintenir le concept d'une péninsule coréenne exempte d'armes nucléaires et où il appelle à

trouver, par le dialogue, une solution pacifique et globale à la crise.

En rappelant la déclaration des organisations non-gouvernementales du 14 juillet 2003, soutenue par l'International Progress Organization, au sujet du conflit de la Corée et le danger de la prolifération nucléaire, nous confirmons notre position que la politique des sanctions économiques poursuivie par le Conseil de sécurité touche avant tout la population civile sans apporter les résultats politiques désirés. Les mesures punitives constamment renforcées et imposées à la Corée du Nord par le Conseil de sécurité depuis 2006, ont accru les tensions et compliqué les négociations diplomatiques. Après les essais nucléaires et de missiles répétés de la part de la Corée du Nord et les nombreuses grandes manœuvres militaires des Etats-Unis entreprises en commun avec la Corée du Sud – les deux parties accompagnant leurs activités par des prises de position belliqueuses envers l'autre partie –, un incident ou une fausse appréciation pourrait déclencher une confrontation militaire massive – avec des conséquences catastrophiques tant pour les Corées du Nord et du Sud que pour le Japon.

Toute demande de solution négociée – telle que le Conseil de sécurité l'a proposée – n'est crédible que si toutes les parties s'abstiennent de toutes nouvelles provocations et si le Conseil de sécurité s'occupe lui-même du problème principal de la crise: le conflit non résolu et la division du pays suite à la guerre de Corée de 1950 à 1953. Rappelons qu'aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'accord de paix, l'accord de cessez-le-feu du 27 juillet 1953 reste en vigueur.

L'analyse de la situation des faits et la concrétisation des propositions de compro-

«Si l'on veut que la requête adressée à la Corée du Nord d'abandonner ses armes nucléaires soit crédible, des mesures de confiance sur la base de la réciprocité sont incontournables. Aussi longtemps que le sentiment d'incertitude prévaut, aucune négociation sensée – c'est-à-dire factuelle et rationnelle – n'est possible.»

mis réalistes nécessitent la prise en compte des faits historiques et la compréhension de la succession des événements ayant mené à la crise actuelle. Selon le paragraphe 13 (d) de l'Accord de cessez-le-feu, signé par le général américain William K. Harrison Jr. (au nom du commandement des Nations Unies) et du général Nam Il (au nom de l'Armée populaire coréenne et des troupes volontaires chinoises), il est interdit d'«introduire» en Corée «des avions de chasse, des véhicules blindés, des armes et des munitions en nombre supplémentaire».

En stationnant dans les années 1958/59 des missiles et des canons à ogives nucléaires en Corée du Sud, les Etats-Unis ont unilatéralement suspendu cette disposition, et donc violé l'accord en vigueur. Cette violation du droit international était au début du programme nord-coréen pour la construction de missiles et d'ogives nucléaires. En 1991, suite à la «Presidential Nuclear Initiative» du président George H. W. Bush, les Etats-Unis ont retiré leurs armes nucléaires tactiques de la péninsule coréenne. Puis, cela fut suivi par la «Joint Declaration of South and North Korea on the Denuclearization of the Korean Peninsula» [Déclaration commune de la Corée du Sud et du Nord concernant la dénucléarisation de la péninsule coréenne] qui entra en vigueur le 19 février 1992. Selon l'article 1 de cette déclaration, «les Corées du Sud et du Nord s'engagent à ne pas tester, fabriquer, recevoir, posséder, entreposer, utiliser, exploiter des armes nucléaires».

Les dispositions de cette déclaration sont cependant restées lettre morte. Malgré

son engagement public, la Corée du Nord a continué secrètement à développer son programme nucléaire. Des tensions accrues et des méfiances des deux côtés ont créé une situation dans laquelle la Corée du Nord, dotée d'armes nucléaires, défie ouvertement la grande puissance nucléaire que sont les Etats-Unis.

Malgré les sanctions toujours plus sévères émises par le Conseil de sécurité depuis le 15 juillet 2006, ce litige persistant échappe entre temps à tout compromis diplomatique et s'est transformé en une logique de la dissuasion. Le fait que des pays tels l'Irak et la Libye soient – après avoir abandonné leurs ambitions nucléaires – devenus les victimes d'une politique du «changement de régime» a rendu la situation sur la péninsule coréenne beaucoup plus difficile. Etant donné que la confiance manque de tous les côtés, la dissuasion nucléaire semble être la seule option pour certains.

Alors que la Corée du Nord, ne se laissant plus impressionner par les résolutions du Conseil de sécurité, continue à développer sa technique nucléaire et ses missiles, les Etats-Unis ont garanti à la Corée du Sud – sur la base de l'Accord pour la défense mutuelle («Mutual Defense Treaty» du 1<sup>er</sup> octobre 1953) – la «poursuite de la dissuasion élargie assurée par le bouclier de protection nucléaire des Etats-Unis». (Joint Communiqué, 38<sup>th</sup> Security Consultative Meeting between the United States and South Korea, Washington DC, 20 October 2006)

Dans ces conditions, non définies par des réflexions normatives mais par la politique réelle internationale, une politique de

paix crédible doit – aussi fâcheux que cela puisse paraître – prendre en compte les mécanismes de la dissuasion avant que l'ouverture au dialogue puisse être possible. Nous ne devons pas ignorer le fait que les puissances nucléaires principales ayant adhéré au *Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires* (TNP) n'ont, en dépit de toutes les belles paroles émises dans le domaine du désarmement nucléaire, auquel elles seraient tenues selon l'article VI du traité, pris jusqu'à présent aucune mesure crédible dans ce sens. Ces états n'ont pas non plus adhéré au *Traité d'interdiction complète des essais nucléaires* (TICEN).

Si l'on veut que la requête adressée à la Corée du Nord d'abandonner ses armes nucléaires soit crédible, des mesures de confiance sur la base de la réciprocité sont incontournables. Aussi longtemps que le sentiment d'incertitude prévaut, aucune négociation sensée – c'est-à-dire factuelle et rationnelle – n'est possible. (Cela a été douloureusement ressenti lors de l'échec du projet de transformer, dans le cadre du TNP, le Proche-Orient en une zone sans armes nucléaires.) Que se soit sur la péninsule coréenne ou dans d'autres régions – le désarmement nucléaire ne peut pas avoir lieu sur une base unilatérale. Il doit être complet et comprendre tant la réduction des capacités nord-coréennes que la fin de la politique du «bouclier de protection nucléaire» des Etats-Unis pour la Corée du Sud. Cela doit finalement mener à la suppression progressive des alliances de sécurité des deux parties et à l'acceptation commune de la neutralité en politique étrangère tant de la Corée du Nord que de la Corée du Sud.

L'«approche globale» préconisée par le Conseil de sécurité doit – outre les mesures coercitives selon le chapitre VII de la Charte de l'ONU – prendre en compte ces aspects politiques plus généraux.

Source: [http://i-p-o.org/IPO-nr-Korea-nuclear\\_crisis-30Aug2017.htm](http://i-p-o.org/IPO-nr-Korea-nuclear_crisis-30Aug2017.htm)

Vienne, 30 août 2017/26574c-is

(Traduction Horizons et débats)

### Analyse de livre

## «Comment l'Europe devient le jouet de la politique et des services secrets»

par Felix Meier\*

Peu de personnes sont capables de présenter ouvertement et de manière critique le travail des services secrets. Initié, l'auteur et fondateur de l'Office fédéral autrichien de protection de la Constitution et de lutte contre le terrorisme nous révèle, pour la première fois, un aperçu raffiné des dessous du combat pour l'Europe. Gert R. Polli a collaboré avec tous les services secrets du monde. Il connaît les liens entre l'économie, la politique et les services de renseignements. Dans ce livre, il se penche sur la nouvelle et actuelle situation géopolitique de notre monde, entraînant pour l'Allemagne le fait d'être «prise entre deux feux». L'auteur décrit les limites diffuses entre renseignement et désinformation, défense et attaque cachée, action politique et agitation. Ce livre souhaite apporter une contribution à davantage de transparence au sein de la société démocratique et libérale.

L'Europe – et donc aussi l'UE – se trouve dans une situation sécuritaire des plus pré-

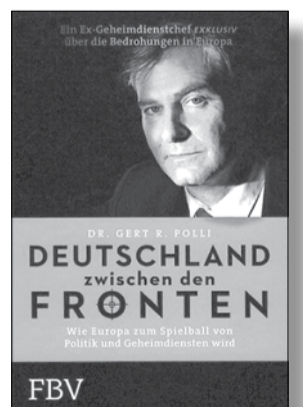
caires. Selon l'auteur, l'Allemagne est devenu un facteur-clé pour l'existence de l'UE, telle que nous la connaissons. Pendant des décennies, un partenariat mal compris avec les Etats-Unis a mené à un contrôle et une surveillance généralisés de l'Europe et notamment de l'Allemagne. En première ligne se trouvent les services de renseignement américains et leurs informateurs. Active à l'arrière-plan, le BND [services de renseignement fédéraux allemands, ndt.], a joué un rôle très particulier. Ces informations et de nombreuses autres informations à caractère sensible ont été divulguées grâce au whistle-blower américain Edward Snowden. Les conclusions qu'il faut en tirer sont très inquiétantes pour la politique et l'économie allemande. Les analyses plutôt «amicales» faites au cours du travail de la Commission d'enquête du Bundestag au sujet de la NSA ne peuvent pas le cacher: l'Allemagne est aujourd'hui encore un pays occupé.

La politique, l'économie et les divers services secrets allemands sont, selon l'auteur, étroitement imbriqués et dépendants des services de renseignements étrangers.

Le terrorisme international, en faisant entrer la guerre au cœur de l'Europe, renforce la lutte globale pour les ressources naturelles. L'Union européenne se trouve dans la crise la plus sérieuse de son existence. Suite à l'avènement de nouveaux partis d'extrême droite, d'extrême gauche ou critiques à l'égard d'UE, on observe au sein de celle-ci, des transformations dans les structures démocratiques.

Selon Polli, il n'est plus guère possible pour les citoyens de reconnaître les acteurs se trouvant derrière ses transformations. Les services secrets sont au premier plan les forces responsables de ces transformations globales.

Polli, Gert R. *Deutschland zwischen den Fronten. Wie Europa zum Spielball von Politik und Geheimdienst wird.* Finanzbuchverlag 2017



ISBN 978-3-95972-012-0

### La Suisse, lieu possible de négociations?

hd. Le 6 septembre, face aux journalistes internationaux, la conseillère fédérale Doris Leuthard a évoqué la Suisse comme lieu de négociations pour les parties en conflit dans la crise nord-coréenne: «Il est grand temps de se mettre à la table de négociation. Les grandes puissances doivent assumer leurs responsabilités.» ([www.srf.ch/news/international](http://www.srf.ch/news/international) du 6/9/17)

Dans une interview, l'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, ancienne chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) s'est également prononcée, en faveur d'une médiation avec un soutien suisse: nous pourrions jouer un rôle actif comme nous l'avons déjà fait dans le cadre des négociations fructueuses sur le nucléaire avec l'Iran. (*Tagesschau srf* du 6/9/17)

Etat neutre, la Suisse peut régulièrement, dans la tradition des bons offices, construire des ponts ou désamorcer des conflits en effervescence ou figés entre puissances étrangères.

\* Felix Meier est colonel à la retraite, ancien officier supérieur du renseignement et ancien président de l'Association suisse des officiers de renseignements.

# Les Etats-Unis risquent bientôt de ne plus pouvoir assumer les coûts des guerres

par Beat Kappeler, ancien syndicaliste, économiste et chroniqueur suisse



Beat Kappeler  
(photo mad)

Tout est lié – de nouveaux soldats américains en Afghanistan, la lutte pour limiter les dettes et le déficit budgétaire ainsi que le cours du dollar et du franc suisse.

Pour garder la vue d'ensemble à plus long terme, empruntons donc une méthode de l'historien britannique Peter Heather. Dans son analyse historique «The Fall of the Roman Empire», il décrit comment – en raison de la chute des recettes étatiques et de la hausse des déficits – Rome était de moins en moins en mesure de financer ses troupes. Plus l'Empire perdit de terres et de provinces, plus l'argent se raréfia. Suite à la réduction des troupes, d'autres pro-

vinces durent être abandonnées à l'ennemi – une spirale de la mort.

Nous allons appliquer cela aux Etats-Unis, où le Congrès et le président luttent pour obtenir une limite plus élevée de l'endettement. Car les dettes sont déjà plus élevées que la production d'un an de cet immense pays. Jusqu'à présent, elles ont été financées par des crédits. Rome payait en monnaie de toujours plus mauvaise qualité. C'est là qu'intervient le levier inexorable de l'histoire. Le déficit budgétaire est de 680 milliards de dollars. Les dépenses militaires sont au même niveau et également la croissance économique en dollars. Le calcul est donc simple – tout ce qui est produit en plus, va dans les dépenses militaires, et celles-ci sont empruntées à crédit. Ces déficits courants absorbent toute la croissance et toutes les augmentations de salaires et de prix. Suite à cela, les dettes augmentent proportionnellement plus vite que l'économie nationale, elles augmentent massivement d'année en

année. Cela fait baisser les taux d'intérêt, ce qui fait augmenter le déficit.

Contrairement à la Rome antique, ces dettes militaires ont d'abord été financées avec du papier – avec des obligations émises par l'Etat. Neta Crawford du Watson Institute a évalué les dépenses pour toutes les interventions impériales dans le domaine de l'antiterrorisme en Irak, en Syrie, au Pakistan et en Afghanistan depuis 2001 à 5000 milliards de dollars. Depuis, la banque centrale a racheté 4000 milliards de dollars de dettes publiques. Des quantités correspondantes d'argent nouvellement imprimé ont alimenté la hausse boursière, les gains du secteur financier, les comptes des banques auprès de la banque centrale, mais moins l'économie nationale. Par l'acquisition des titres de créances, les intérêts de l'Etat sont tombés à 1,3% en moyenne, ou 266 milliards par an. Maintenant la banque d'émission ne veut plus acheter d'obligations d'emprunts et désire norma-

liser les taux d'intérêts ce qui pourrait hisser le service des intérêts des années à venir à 600 milliards et plus. C'est-à-dire que les dépenses militaires du passé vont massivement faire augmenter les déficits futurs, et l'heure de la vérité approche: ce sera pour les Etats-Unis le moment de faire des économies. Comme dans la Rome antique, il manquera chaque année davantage d'argent pour des légions entières. Comme les dépenses destinées aux redistributions à l'intérieur du pays sont largement liées et politiquement inattaquables, on ne pourra faire des économies que dans le domaine militaire, et cela massivement. La seule issue serait la Banque d'émission qui devrait retourner à la création massive d'argent. Mais cela ferait plonger le dollar, ce qui ferait encore davantage baisser la réputation des Etats-Unis. Les agences de notation menacent déjà de dégrader à nouveau la solvabilité de l'em-

Suite page 3

## Opposition contre les transports de blindés à travers l'Autriche

Lettre ouverte au Chancelier fédéral, au ministre de la Défense et aux ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur

hd. Pour participer aux manœuvres internationales «Sabre Guardian 17» dirigées par les Etats-Unis, 550 chars d'assauts américains et britanniques ont traversé l'Autriche, à la mi-juin 2017, pour se retrouver dans les zones d'opération en Hongrie, en Roumanie et en Bulgarie. Cette activité est contraire à l'esprit de neutralité perpétuelle de l'Autriche et a, par conséquent, suscité l'indignation de nombreux citoyens du pays.

Lettre ouverte à la Chancellerie fédérale de la République d'Autriche, au Ministère fédéral de la Défense et des Sports (BM-LVS), au Ministère fédéral des Affaires européennes et internationales (BMeiA) et au Ministère fédéral de l'Intérieur (BMI).

Mesdames, Messieurs,

Le comité hors partis pour la sortie de l'Autriche hors de l'UE a pris connaissance par des articles de journaux («Heute», «Kurier», «Standard», «Kronenzeitung» etc.), qu'actuellement de nombreux transports de troupes américaines et britanniques de l'OTAN et de blindés traversent l'Autriche pour participer à de grandes manœuvres militaires interna-

tionales dirigées par les Etats-Unis aux abords de la frontière russe. Selon les dires du gouvernement fédéral autrichien, cela ne constituerait ni la violation de la neutralité perpétuelle de l'Autriche, ni celle d'autres dispositions légales internationales. Il avance que les dispositions actuelles de la Loi sur l'autorisation de séjour de troupes militaires étrangères (TrAufG, BGLBI I, n° 181, 2013), permettent au gouvernement fédéral d'autoriser la traversée du pays et le séjour sur son sol de ces troupes.

En tout état de cause, le Comité hors partis pour la sortie de l'Autriche hors de l'UE constate une grave violation des obligations émanant du droit international, notamment en ce qui concerne l'article constitutionnel sur la neutralité perpétuelle de l'Autriche. En outre, l'intérêt de la République d'Autriche en politique étrangère est diamétralement opposé à l'approbation du passage de blindés et de troupes armées américaines et britanniques.

Les continuelles provocations politiques et militaires à l'encontre de la Russie par des représentants haut placés de la politique autrichienne (y compris

l'acceptation de sérieuses pertes économiques pour l'Autriche suite aux soi-disantes sanctions économiques contre la Russie) complètent une série de mesures politiques et financières négatives prises par le gouvernement autrichien contre l'Etat successeur de l'Union soviétique – une des puissances signataires – et contre les propres intérêts de l'Autriche.

Le professeur Heinrich Wohlmeyer, économiste reconnu et membre de notre Comité pour la sortie hors de l'UE, a déclaré: «Nous, en tant que signataires de cette lettre, sommes consternés que malgré les tensions actuelles, le gouvernement fédéral contribue activement à encourager les mouvements provocateurs de troupes militaires aux frontières de la Russie. Ce n'est pas seulement incompatible avec la neutralité perpétuelle de l'Autriche, mais implique également le risque que nous ne soyons plus acceptés en tant que médiateurs neutres par les Russes, mais qualifiés d'Etat adversaire. Nous demandons donc que cette autorisation soit révoquée immédiatement!»

Inge Rauscher, présidente du Comité de sortie hors de l'UE, ajoute: «Sans l'adhésion à l'UE, il serait impensable que le

gouvernement fédéral se comporte ainsi – violant tant le droit international que la Constitution. Mais puisque de facto l'UE forme déjà une alliance militaire – 24 des 28 Etats membres sont également membres de l'OTAN – nos politiciens veulent à nouveau – dans l'obéissance anticipée à Bruxelles, Washington et à l'alliance agressive qu'est l'OTAN – jouer les élèves modèles et compromettent ainsi définitivement notre crédibilité et notamment aussi notre neutralité perpétuelle!»

Le Comité pour la sortie de l'Autriche hors de l'UE condamne avec vigueur cette manière d'agir irresponsable des forces politiques autrichiennes et appelle à un arrêt immédiat des actions militaires des membres de l'OTAN sur territoire autrichien.

Pour le Comité hors partis de sortie hors de l'UE: Inge Rauscher, Helmut Schramm, Renate Zittmayr, Mag. Markus Lechner, Dr. Franz-Joseph Plank, Hon.Univ.-Prof. Dr. Heinrich Wohlmeyer

Cette lettre ouverte d'indignation du 6 juin 2017 a également été envoyée sous forme de communiqué de presse par APA-OTS\_20170606\_OTS0008 (Traduction Horizons et débats)

## Xi Jinping et Merkel discutent de la situation sur la péninsule coréenne

Le 7 septembre, le président de la République populaire de Chine Xi Jinping et la chancelière fédérale allemande Angela Merkel ont discuté lors d'un entretien téléphonique de la situation sur la péninsule coréenne. Ils se sont mis d'accord que le conflit ne pouvait être résolu que de manière pacifique et par des négociations.

Il s'était avéré depuis longtemps que les problèmes ne pourraient être résolus que par des mesures telles que le dialogue et les consultations. Toute la communauté internationale doit s'efforcer de résoudre la crise, a déclaré Xi tout en soulignant que la Chine continue d'exiger que la péninsule coréenne soit une région exempte d'armes nucléaires.

Mme Merkel a déclaré que l'Allemagne soutenait une solution pacifique du conflit nucléaire et qu'elle était d'accord avec la Chine que les parties impliquées dans le conflit doivent retourner à la table de négociation. L'Allemagne espère pouvoir intensifier la coordination et la coopération avec la Chine afin que le problème puisse être résolu le plus rapidement possible.

Puis, Xi a précisé que l'importance des relations sino-allemandes dépasse depuis longtemps de simples relations bilatérales et joue un rôle toujours plus grand dans le maintien de la paix globale, de la stabilité et dans la promotion d'un développement commun. La veille, le chef d'Etat chinois s'était entretenu de la situation en Corée avec le président américain Donald Trump.

### Le ministre chinois des Affaires étrangères met la Corée en garde contre d'autres essais nucléaires

Le 7 septembre, lors d'une conférence de presse à Beijing, le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a déclaré que son pays soutenait depuis longtemps les efforts du Conseil de sécurité de l'ONU pour trouver une solution pacifique à la crise. Selon ses propres dires, la Corée du Nord aurait testé une bombe à hydrogène. «Compte tenu de la situation, la Chine partage l'avis du Conseil de sécurité des Nations Unies qu'il faut prendre de nouvelles mesures adéquates». Et

Wang Yi d'ajouter que, consciente de sa responsabilité, la Chine communiquerait avec toutes les parties impliquées de manière objective, équitable et responsable.

Le ministre chinois des Affaires étrangères a également exprimé «sa résistance vigoureuse» face à l'essai nucléaire de la Corée du Nord et a appelé le pays à «prendre les bonnes décisions afin de ne pas jouer avec le consensus et les limites de la communauté internationale». Le Conseil de sécurité de l'ONU a également condamné l'essai nucléaire du 4 septembre. Selon Associated Press, les Etats-Unis ont présenté un projet

de résolution interdisant toute exportation de pétrole et de gaz vers la Corée du Nord.

Pendant, toutes les mesures prises par la communauté internationale devraient non seulement empêcher la Corée du Nord de continuer son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques, mais aussi viser à relancer le dialogue le plus tôt possible». Le 7 septembre, un porte-parole du ministère chinois du Commerce a déclaré que la Chine placera tout commerce avec la Corée du Nord sur la base de principes contribuant à promouvoir la dénucléarisation, la paix et la stabilité. •

Sources: [germain.china.org.cn](http://germain.china.org.cn) du 8/9/17

### Quel peut être l'effet de nouvelles sanctions contre la Corée du Nord?

km. Alors que la presse occidentale a largement parlé des réactions des pays membres de l'OTAN face au nouvel essai nucléaire de la Corée du Nord, ce ne fut pas le cas concernant la position du gouvernement russe.

Cependant, le président russe Vladimir Poutine a également pris position concernant le nouvel essai nucléaire et concernant la question de sanctions renforcées contre la Corée du Nord. Il l'a fait le 4 septembre lors de la conférence de presse à la fin du sommet des BRICS à Xiamen en Chine. Lui aussi a condamné le récent essai nucléaire de la Corée du Nord en le qualifiant de provocation. En même temps, il a jugé toute sanction renforcée «inutile et ne menant pas au but recherché». Le régime actuel des sanctions «a atteint ses limites et est totalement

inefficace». Il a demandé de ne pas oublier ce qui s'était passé en Irak et par la suite en Libye. Saddam Hussein avait abandonné son programme de production d'armes de destruction massive. Le résultat fut que lui et sa famille furent tués sous le prétexte de vouloir rechercher de telles armes dans le pays. Et le président russe de continuer: «Tout le monde en est conscient et tout le monde s'en souvient. La Corée du Nord en est consciente et s'en souvient également. Pensez-vous vraiment que la Corée du Nord va changer de cap, concernant la production d'armes de destruction massive, après l'imposition de nouvelles sanctions? [...] Ils mangeront de l'herbe, mais ils ne changeront pas ce programme aussi longtemps qu'ils ne se sentiront pas en sécurité.» Le

«retour au droit international» est la seule voie pour créer la sécurité nécessaire. «Nous devons faire des progrès en direction du dialogue entre toutes les parties concernées. C'est important pour toutes les parties, y compris la Corée du Nord, pour qu'elle ne doive pas se casser la tête sur la question de savoir si elle risque la destruction totale; au contraire, toutes les parties au conflit doivent collaborer. [...] Dans cette situation, il est insensé d'attiser une hystérie militaire, c'est une impasse. [...] L'hystérie militaire n'apportera rien de bon, elle peut même mener à une catastrophe globale, embrasant toute notre planète et provoquant un énorme nombre de victimes. La diplomatie est la seule voie pour résoudre le problème nucléaire nord-coréen.»

# Comment les Etats peuvent-ils réagir à la stratégie du chaos des Etats-Unis?

## Interprétations divergentes des guerres américaines – réactions divergentes

par Thierry Meyssan



Thierry Meyssan  
(photo wikipedia)

voltaire.net. Lorsque son pays a été attaqué par les jihadistes en 2011, le président Bachar el-Assad a réagi à contre-courant: au lieu de renforcer les pouvoirs des services de sécurité, il les a diminués. Six ans plus tard, son pays est en train de sortir vain-

queur de la plus importante guerre depuis celle du Vietnam. Le même type d'agression est en train de se produire en Amérique latine, où il suscite une réponse bien plus classique. Thierry Meyssan expose ici la différence d'analyse et de stratégie des présidents Bachar el-Assad d'un côté, Nicolas Maduro et Evo Morales de l'autre. Il ne s'agit pas de placer ces leaders en concurrence, mais d'appeler chacun à s'extraire des catéchismes politiques et à prendre en compte l'expérience des dernières guerres.

En mai 2017, Thierry Meyssan expliquait sur *Russia Today* en quoi les élites sud-américaines font fausse route face à l'impérialisme américain. Il insistait sur le changement de paradigme des conflits armés actuels et la nécessité de repenser radicalement la manière de défendre la patrie.

L'opération de déstabilisation du Venezuela se poursuit. Dans un premier temps, des groupuscules violents, manifestant contre le gouvernement, ont tué des passants, voire des citoyens qui s'étaient joints à eux. Dans un second temps, les grands distributeurs de denrées alimentaires ont organisé une pénurie dans les supermarchés. Puis, quelques membres des forces de l'ordre ont attaqué des ministères, appelé à la rébellion et sont entrés dans la clandestinité.

La presse internationale ne cesse d'attribuer au «régime» les morts des manifestations alors que de nombreuses vidéos attestent qu'ils ont été délibérément assassinés par les manifestants eux-mêmes. Sur la base de ces informations mensongères, elle qualifie le président Nicolas Maduro de «dictateur» comme elle l'a fait, il y a six ans, vis-à-vis de Mouammar Kadhafi et de Bachar el-Assad.

Les Etats-Unis ont utilisé l'Organisation des Etats Américains (OEA) contre le président Maduro à la manière dont ils ont jadis utilisé la Ligue arabe contre le président el-Assad. Caracas, n'attendant pas d'être exclu de l'Organisation en a dénoncé la méthode et l'a lui-même quittée.

«Les Etats-Unis risquent bientôt ...»  
suite de la page 2

pire. Malheureusement, le franc suisse serait réévalué.

Les guerres ont aussi des conséquences humaines dramatiques, celles-ci ont également des répercussions économiques aux Etats-Unis. Pour un soldat actif en mission, il y a déjà 16 vétérans au pays. Ce sont 21 millions de personnes, pratiquement le double du nombre de travailleurs dans l'industrie américaine. Cela, il faut le payer deux fois, car il manque le rendement économique de millions de jeunes hommes et les retraites, les maladies des vétérans coûtent cher. Cela augmente également le déficit du commerce extérieur qui est déjà très élevé. La qualité de vie des Américains diminue, car il manque de l'argent à l'intérieur du pays. L'intervention massive en Afghanistan sous le président Obama – le modèle pour l'intervention actuelle – a coûté 100 milliards par an, pendant plusieurs années. C'est la même somme que le président Trump voulait dépenser pour les infrastructures bancales. Cela a aussi disparu.

Y a-t-il des alternatives? Car l'Irak, la Syrie, le Pakistan et l'Afghanistan ne se sont pas tous transformés en «a better place», comme les Américains aiment à dire.

Le gouvernement Maduro a cependant deux échecs à son actif:

- une grande partie de ses électeurs ne s'est pas déplacée aux urnes lors des élections législatives de décembre 2015, laissant l'opposition raffer la majorité au Parlement.
- il s'est laissé surprendre par la crise des denrées alimentaires, alors même que celle-ci avait déjà été organisée par le passé au Chili contre Allende et au Venezuela contre Chávez. Il lui a fallu plusieurs semaines pour mettre en place de nouveaux circuits d'approvisionnement.

### Réactions latino-américaines suite aux préparations militaires des USA contre le Venezuela

Selon toute vraisemblance, le conflit qui débute au Venezuela ne s'arrêtera pas à ses frontières. Il embrasera tout le nord-ouest du continent sud-américain et les Caraïbes.

Un pas supplémentaire a été franchi avec des préparatifs militaires contre le Venezuela, la Bolivie et l'Equateur, depuis le Mexique, la Colombie et la Guyane britannique. Cette coordination est opérée par l'équipe de l'ancien Bureau stratégique pour la démocratie globale (Office of Global Democracy Strategy); une unité créée par le président Bill Clinton, puis poursuivie par le vice-président Dick Cheney et sa fille Liz. Son existence a été confirmée par Mike Pompeo, l'actuel directeur de la CIA. Ce qui a conduit à l'évocation dans la presse, puis par le président Trump, d'une option militaire américaine.

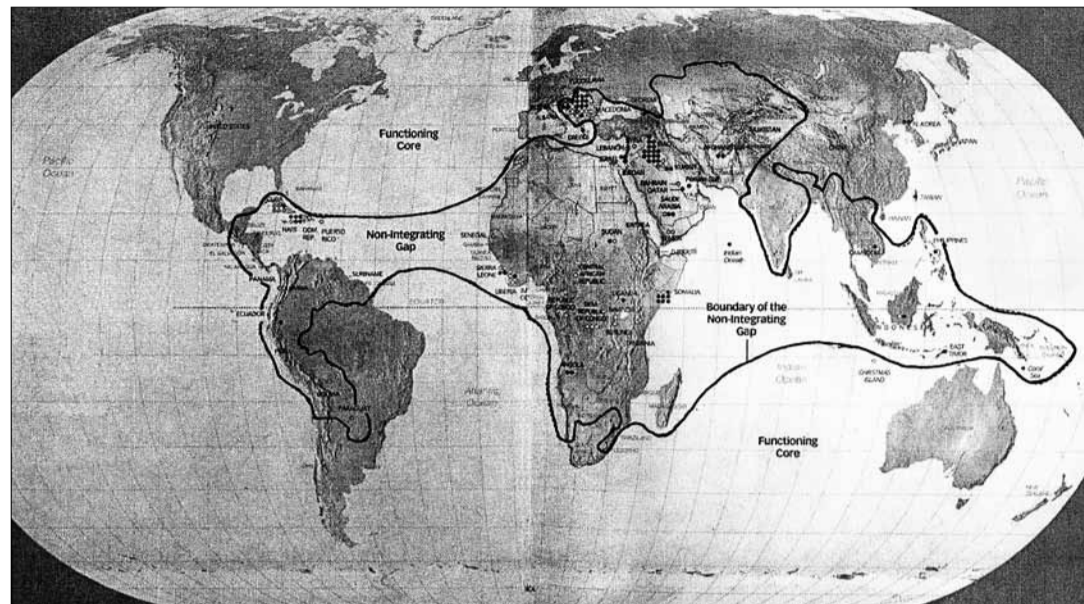
Pour sauver son pays, l'équipe du président Maduro a refusé de suivre l'exemple du président el-Assad. Selon elle, les situations sont complètement différentes. Les Etats-Unis, principale puissance capitaliste, s'en prendraient au Venezuela pour lui voler son pétrole, selon un schéma maintes fois répété dans le passé sur trois continents. Ce point de vue vient d'être conforté par un récent discours du président bolivien, Evo Morales.

### Guerre permanente et stratégie du chaos

Souvenons-nous qu'en 2003 et en 2011, le président Saddam Hussein, le guide Mouammar Kadhafi et de nombreux conseillers du président Assad tenaient le même raisonnement. Selon eux, les Etats-Unis s'attaquaient successivement à l'Afghanistan et à l'Irak, puis à la Tunisie, à l'Egypte, à la Libye et à la Syrie uniquement pour faire tomber les régimes qui résistaient à leur impérialisme et pour contrôler les ressources en hydrocarbures du Moyen-Orient élargi. De nombreux auteurs anti-impérialistes poursuivent aujourd'hui cette analyse, par exemple en

Nombreux sont ceux qui pensent qu'avec leur extension mondiale les Etats-Unis convoitent les matières premières. Le ministre des mines de l'Afghanistan les a proposées pour 3000 milliards cette semaine. Mais on peut aussi se procurer ces mines et le pétrole du Moyen-Orient en déposant quelque chose dans les mains tendues des tribus et des dirigeants de la région. Cela coûte beaucoup moins, et l'on peut obtenir le bon comportement aussi en menaçant de bloquer tout paiement. L'Empire romain et les Habsbourgeois se sont les deux procurés deux siècles de paix en payant leur tribut aux Barbares et aux Ottomans. Cependant, si les firmes occidentales payaient, elles s'effondreraient sous la tempête d'indignation des défenseurs de l'éthique et de la gouvernance. On y ajouterait des plaintes, des décisions judiciaires et des amendes à hauteur de milliards. Mais entend-on hurler ces défenseurs de l'éthique et de la gouvernance quand il s'agit de mener de nouvelles guerres? Non, le droit des sociétés anonymes, une comptabilité péniblement propre, et une gouvernance politique entêtée sont plus importants qu'une paix facilement suspecte. On préfère la guerre aux pots-de-vin. Trump n'est pas le seul qui manque de morale, l'Occident n'en a pas non plus. •

(Traduction Horizons et débats)



La carte, basée sur un plan de Thomas P. M. Barnetts, montre dans la zone entourée d'une ligne noire tous les Etats menacés par une guerre d'agression américaine ... parce qu'ils n'acceptent pas de se joindre au projet mondialiste américain. Quiconque sait à quoi ressemblent aujourd'hui les pays recouverts de guerres par l'armée américaine, prévoit les conséquences désastreuses engendrées par la réalisation de tels projets: destruction et chaos. (photo mad)

essayant d'expliquer la guerre contre la Syrie par l'interruption du projet de gazoduc qatari.

Or, ce raisonnement s'est révélé faux. Les Etats-Unis ne cherchaient ni à renverser les gouvernements progressistes (Libye et Syrie), ni à voler le pétrole et le gaz de la région, mais à détruire les Etats, à renvoyer les populations à la préhistoire, à l'époque où «l'homme était un loup pour l'homme».

Les renversements de Saddam Hussein et de Mouammar Kadhafi n'ont pas rétabli la paix. Les guerres ont continué malgré l'installation d'un gouvernement d'occupation en Irak, puis de gouvernements dans la région incluant des collaborateurs de l'impérialisme opposés à l'indépendance nationale. Elles continuent encore attestant que Washington et Londres ne voulaient pas renverser des régimes, ni défendre des démocraties, mais bien écraser des peuples. C'est une constatation fondamentale qui bouleverse notre compréhension de l'impérialisme contemporain.

### Stratégies du chaos

Cette stratégie, radicalement nouvelle, a été enseignée par Thomas P. M. Barnett dès le 11-Septembre 2001. Elle a été publiquement révélée et exposée en mars 2003 – c'est-à-dire juste avant la guerre contre l'Irak – dans un article d'*Esquire*, puis dans le livre éponyme «The Pentagon's New Map», mais elle paraît si cruelle que personne n'a imaginé qu'elle puisse être mise en œuvre.

Il s'agit pour l'impérialisme de diviser le monde en deux: d'un côté une zone stable qui profite du système, de l'autre un chaos épouvantable où nul ne pense plus à résister, mais uniquement à survivre; une zone dont les multinationales puissent extraire les matières premières dont elles ont besoin sans rendre de compte à personne.

Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et la guerre civile britannique, l'Occident s'est développé dans la hantise du chaos. Thomas Hobbes nous a appris à supporter la raison d'Etat plutôt que de risquer de revivre ce tourment. La notion de chaos ne nous est revenue qu'avec Leo Strauss, après la Seconde Guerre mondiale. Ce philosophe, qui a personnellement formé de nombreuses personnalités du Pentagone, entendait construire une nouvelle forme de pouvoir en plongeant une partie du monde en enfer.

L'expérience du jihadisme au Moyen-Orient élargi nous a montré ce qu'est le chaos.

### Syrie: une tentative d'empêcher la division du pays

S'il a réagi comme on l'attendait de lui aux événements de Deraa (mars-avril 2011), en envoyant l'armée réprimer les jihadistes de la mosquée al-Omari, le président el-Assad a été le premier à comprendre ce qui se passait. Loin d'accroître les pouvoirs des forces de l'ordre pour réprimer l'agression extérieure, il a donné au peuple les moyens de défendre le pays.

Premièrement, il a levé l'état d'urgence, dissout les tribunaux d'exception, libéré les

communications Internet, et interdit aux forces armées de faire usage de leurs armes si cela pouvait mettre en danger des innocents.

Ces décisions à contre-courant étaient lourdes de conséquences. Par exemple, lors de l'attaque d'un convoi militaire à Baniyas, les soldats se sont retenus de faire usage de leurs armes en légitime défense. Ils ont préféré être mutilés par les bombes des assaillants, et parfois mourir, plutôt que de tirer au risque de blesser les habitants qui les regardaient se faire massacrer sans intervenir.

Comme beaucoup, à l'époque, j'ai cru que c'était un président faible et des soldats trop loyaux, que la Syrie allait être écrasée. Pourtant, six ans plus tard, Bachar el-Assad et les armées syriennes ont gagné leur pari. Si au départ, les soldats ont lutté seuls contre l'agression étrangère, petit à petit, chaque citoyen s'est impliqué, chacun à son poste, pour défendre le pays. Ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu résister se sont exilés. Certes les Syriens ont beaucoup souffert, mais la Syrie est le seul Etat au monde, depuis la guerre du Vietnam, à avoir résisté jusqu'à ce que l'impérialisme se lasse et renonce.

Deuxièmement, face à l'invasion d'une multitude de jihadistes issus de toutes les populations musulmanes, du Maroc à la Chine, le président Assad a décidé d'abandonner une partie du territoire pour sauver son peuple.

### Repliement stratégique de l'armée arabe syrienne

L'armée arabe syrienne s'est repliée dans la «Syrie utile», c'est-à-dire dans les villes, abandonnant les campagnes et les déserts aux agresseurs. Tandis que Damas veillait sans aucune interruption à l'approvisionnement en nourriture de toutes les régions qu'il contrôlait. Contrairement à une idée reçue en Occident, il n'y a eu de famine que dans les zones contrôlées par les jihadistes et dans quelques villes assiégées par eux; les «rebelles étrangers» (pardonnez l'oxymore), approvisionnés par les associations «humanitaires» occidentales, utilisant la distribution de colis de nourriture pour soumettre les populations qu'ils affamaient.

Le peuple syrien a constaté par lui-même que seule la République, et pas les Frères musulmans et leurs jihadistes, les nourrissait et les protégeait.

Troisièmement, le président Assad a tracé, lors d'un discours prononcé le 12 décembre 2012, la manière dont il entendait refaire l'unité politique du pays. Il a notamment indiqué la nécessité de rédiger une nouvelle constitution et de la soumettre à adoption par une majorité qualifiée du peuple, puis de procéder à l'élection démocratique de la totalité des responsables institutionnels, y compris le président bien sûr.

A l'époque, les Occidentaux se sont gaussés de la prétention du président Assad de

Suite page 4

**«Comment les Etats ...»**

suite de la page 3

convoquer des élections en pleine guerre. Aujourd'hui, la totalité des diplomates impliqués dans la résolution du conflit, y compris ceux des Nations unies, soutiennent le plan Assad.

**Faire des concessions politiques pour gagner le peuple**

Alors que les commandos jihadistes circulaient partout dans le pays, y compris à Damas, et assassinaient les hommes politiques jusque chez eux avec leur famille, le président Assad a encouragé ses opposants nationaux à prendre la parole. Il a garanti la sécurité du libéral *Hasan el-Nouri* et du marxiste *Maher el-Hajjar* pour qu'ils prennent, eux aussi, le risque de se présenter à l'élection présidentielle de juin 2014. Malgré l'appel au boycott des Frères musulmans et des gouvernements occidentaux, malgré la terreur jihadiste, malgré l'exil à l'étranger de millions de citoyens, 73,42% des électeurs ont répondu présents.

Identiquement, dès le début de la guerre, il a créé un ministère de la Réconciliation nationale, ce que l'on n'avait jamais vu dans un pays en guerre. Il l'a confié au président d'un parti allié, le PSNS, *Ali Haidar*. Celui-ci a négocié et conclu plus d'un millier d'accords actant l'amnistie de citoyens ayant pris les armes contre la République et leur intégration au sein de l'Armée arabe syrienne.

Durant cette guerre, le président Assad n'a jamais utilisé la contrainte contre son propre peuple, quoi qu'en disent ceux qui l'accusent gratuitement de tortures généralisées. Ainsi, il n'a toujours pas instauré de levée en masse, de conscription obligatoire. Il est toujours possible pour un jeune homme de se soustraire à ses obligations militaires. Des démarches administratives permettent à tout citoyen mâle d'échapper au service national s'il ne souhaite pas défendre son pays les armes à la main. Seuls des exilés qui n'ont pas eu l'occasion de procéder à ces démarches peuvent se trouver en contravention avec ces lois.

Durant six ans, le président Assad n'a cessé d'une main de faire appel à son peuple, de lui donner des responsabilités et, de l'autre, de tenter de le nourrir et de le protéger autant qu'il le pouvait. Il a toujours pris le risque de donner avant de recevoir. C'est pourquoi, aujourd'hui, il a gagné la confiance de son peuple et peut compter sur son soutien actif.

**Les élites sud-américaines se trompent**

Les élites sud-américaines se trompent en poursuivant le combat des décennies précédentes pour une plus juste répartition des richesses. La lutte principale n'est plus entre la majorité du peuple et une petite classe de privilégiés. Le choix qui s'est posé aux peuples du Moyen-Orient élargi et auquel les Sud-Américains vont devoir répondre à leur tour est de défendre la patrie ou de mourir.

Les faits le prouvent: l'impérialisme contemporain ne vise plus prioritairement à faire main basse sur les ressources naturelles. Il domine le monde et le pille sans scrupules. Aussi vise-t-il désormais à écraser les peuples et à détruire les sociétés des régions dont il exploite déjà les ressources.

Dans cette ère de fer, seule la stratégie Assad permet de rester debout et libre.

**Le projet militaire des Etats-Unis pour le monde**

Dans la première partie de cet article, je soulignais qu'actuellement le président *Bachar el-Assad* est la seule personnalité à s'être adaptée à la nouvelle «grande stratégie états-unienne»; toutes les autres continuent à penser comme si les conflits en cours poursuivaient ceux que nous avons connus depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elles persistent à interpréter les événements comme des tentatives des Etats-Unis de s'accaparer des ressources naturelles pour eux-mêmes en organisant des renversements de gouvernement.

Ainsi que je vais le développer, je pense qu'elles se trompent et que leur erreur est susceptible de précipiter l'humanité en enfer.

**La pensée stratégique américaine**

Depuis 70 ans, l'obsession des stratèges états-uniens n'aura pas été de défendre leur peuple,

mais de maintenir leur supériorité militaire sur le reste du monde. Durant la décennie allant de la dissolution de l'URSS aux attentats du 11 septembre 2001, ils cherchaient les manières d'intimider ceux qui leur résistaient.

*Harlan K. Ullman* développait l'idée de terroriser les populations en leur assénant un formidable coup sur la tête (*Shock and awe*, le choc et la stupeur).<sup>1</sup> C'était idéalement l'usage de la bombe atomique contre les Japonais, dans la pratique, le bombardement de Bagdad par une pluie de missiles de croisière.

Les Straussiens (c'est-à-dire les disciples du philosophe Léo Strauss) rêvaient de mener et de gagner plusieurs guerres à la fois (*Full-spectrum dominance*, la domination tous azimuts). Ce furent donc les guerres d'Afghanistan et d'Irak, placées sous un commandement commun.<sup>2</sup>

L'amiral *Arthur K. Cebrowski* préconisait de réorganiser les armées de manière à traiter et à partager une foule de données simultanément. Ainsi des robots pourraient un jour indiquer instantanément les meilleures tactiques.<sup>3</sup> Comme nous allons le voir, les profondes réformes qu'il a initiées n'ont pas tardé à produire des fruits vénéneux.

**La pensée néo-impérialiste américaine**

Ces idées et ces phantasmes ont d'abord conduit le président *Bush* et la Navy à organiser le plus vaste système d'enlèvement international et de torture, qui a fait 80000 victimes. Puis, le président *Obama* à mettre sur pied un système d'assassinat, principalement par drones mais aussi par commandos, qui opère dans 80 pays et dispose d'un budget annuel de 14 milliards de dollars.<sup>4</sup>

A partir du 11-Septembre, l'assistant de l'amiral *Cebrowski*, *Thomas P. M. Barnett*, a dispensé de nombreuses conférences au Pentagone et dans les académies militaires pour annoncer ce que serait la nouvelle carte du monde selon le Pentagone.<sup>5</sup> Ce projet a été rendu possible par les réformes structurelles des armées américaine; réformes dont découle cette nouvelle vision du monde. Il semblait si délirant que les observateurs étrangers le considèrent hâtivement comme une rhétorique de plus pour susciter la peur des peuples à dominer.

*Barnett* affirmait que pour maintenir leur hégémonie sur le monde, les Etats-Unis devaient «faire la part du feu», c'est-à-dire le diviser en deux. D'un côté, des Etats stables (les membres du G8 et leurs alliés), de l'autre le reste du monde considéré comme un simple réservoir de ressources naturelles. A la différence de ses prédécesseurs, il ne considérait plus l'accès à ces ressources comme vital pour Washington, mais prétendait qu'elles ne seraient accessibles aux Etats stables qu'en passant par les services des armées états-uniennes. Dès lors, il convenait de détruire systématiquement toutes les structures étatiques dans ce réservoir de ressources, de sorte que personne ne puisse un jour ni s'opposer à la volonté de Washington, ni traiter directement avec des Etats stables.

Lors de son discours sur l'état de l'union, de janvier 1980, le président *Carter* énonça sa doctrine: Washington considérait l'approvisionnement de son économie avec le pétrole du Golfe comme une question de sécurité nationale.<sup>6</sup> Par la suite, le Pentagone se dota du *CentCom* pour contrôler cette région. Mais aujourd'hui, Washington retire moins de pétrole d'Irak et de Libye qu'il n'en exploitait avant ces guerres; et il s'en moque!

Détruire les structures étatiques, c'est renvoyer au chaos, un concept emprunté à Léo Strauss, mais auquel *Barnett* donne un sens nouveau. Pour le philosophe juif, le peuple juif ne peut plus faire confiance aux démocraties après l'échec de la République de Weimar et la Shoah. Le seul moyen pour lui de se protéger d'un nouveau nazisme, c'est d'instaurer lui-même sa propre dictature mondiale – pour le Bien, assurément. Il faudrait alors détruire certains Etats résistants, les ramener au chaos et les reconstruire selon de nouvelles lois.<sup>7</sup>

C'est ce que disait *Condoleezza Rice* durant les premiers jours de la guerre de 2006 contre le Liban, lorsque Israël semblait encore victorieux: «Je ne vois pas l'intérêt de la diplomatie si c'est pour revenir au *status quo ante* entre Israël et le Liban. Je pense que ce serait une erreur. Ce que nous voyons ici,

d'une certaine manière, c'est le commencement, les contractions de la naissance d'un nouveau Moyen-Orient et quoique nous fassions, nous devons être certains que nous poussons vers le nouveau Moyen-Orient et que nous ne retournons pas à l'ancien».

Au contraire, pour *Barnett*, il ne faut pas ramener au chaos les seuls peuples résistants, mais tous ceux qui n'ont pas atteint un certain niveau de vie; et lorsqu'ils seront réduits au chaos, il faudra les y maintenir.

L'influence des Straussiens a d'ailleurs diminué au Pentagone depuis le décès d'*Andrew Marshall* qui avait imaginé le «pivot vers l'Asie».<sup>8</sup>

Une des grandes ruptures entre la pensée de *Barnett* et celles de ses prédécesseurs, c'est que la guerre ne doit pas être menée contre des Etats particuliers pour des mobiles politiques, mais contre des régions du monde parce qu'elles ne sont pas intégrées dans le système économique global. Bien sûr, on commencera par tel ou tel pays, mais on favorisera la contagion, jusqu'à tout détruire comme on le voit au Proche-Orient élargi. Aujourd'hui, la guerre s'y poursuit avec des blindés aussi bien en Tunisie, en Libye, en Egypte (Sinaï), en Palestine, au Liban (Ain al-Hilweh et Ras Baalbeck), en Syrie, en Irak, en Arabie saoudite (Qatif), à Bahreïn, au Yémen, en Turquie (Diyarbakır), qu'en Afghanistan.

C'est pourquoi la stratégie néo-impérialiste de *Barnett* s'appuiera forcément sur des éléments de la rhétorique de *Bernard Lewis* et de *Samuel Huntington*, la «guerre des civilisations».<sup>9</sup> Comme il est impossible de justifier notre indifférence au sort des peuples du réservoir de ressources naturelles, on pourra toujours se persuader que nos civilisations sont incompatibles.

**La mise en œuvre du néo-impérialisme américain**

C'est très exactement cette politique qui a été mise en œuvre depuis le 11-Septembre. Aucune des guerres qui ont été menées ne s'est terminée. Depuis 16 ans, les conditions de vie des Afghans sont tous les jours plus terribles et dangereuses. La reconstruction de leur Etat, que l'on annonçait planifier sur le modèle de l'Allemagne et du Japon d'après la Seconde Guerre mondiale, n'a pas eu lieu. La présence des troupes de l'OTAN n'a pas amélioré la vie des Afghans, au contraire elle s'est détériorée. Force est de constater qu'elle est aujourd'hui la cause du problème. Malgré les discours lénifiants sur l'aide internationale, ces troupes ne sont là que pour approfondir et maintenir le chaos.

Jamais, lorsque des troupes de l'OTAN sont intervenues, les motifs officiels de guerre ne se sont révélés vrais, ni contre l'Afghanistan (la responsabilité des Talibans dans les attentats du 11-Septembre), ni en Irak (le soutien du président Hussein aux terroristes du 11-Septembre et la préparation d'armes de destruction massives pour frapper les Etats-Unis), ni en Libye (le bombardement par l'armée de son propre peuple), ni en Syrie (le dictature du président Assad et de la secte des Alaouites). Jamais non plus le renversement d'un gouvernement n'a mit fin à ces guerres. Toutes continuent sans interruption quels que soient les responsables au pouvoir.

Les «printemps arabes», s'ils ressortent d'une idée du MI6 dans la droite ligne de la «révolte arabe de 1916» et des exploits de *Lawrence d'Arabie*, ont été inscrits dans la même stratégie américaine. La Tunisie est devenue ingérable. L'Egypte a heureusement été reprise en main par son armée et tente aujourd'hui de sortir la tête de l'eau. La Libye est devenue un champ de bataille, non pas depuis la résolution du Conseil de sécurité appelant à en protéger la population, mais après l'assassinat de Mouammar Kadhafi et la victoire de l'OTAN. La Syrie est un cas exceptionnel puisque jamais l'Etat n'est passé aux mains des Frères musulmans et qu'ils n'ont pas pu installer le chaos dans le pays. Mais de nombreux groupes jihadistes, issus de la Confrérie, ont contrôlé – et contrôlent encore – des parties du territoire où ils ont instauré le chaos. Ni le Califat de Daesh, ni Idleb sous Al-Qaïda, ne sont des Etats où l'islam puisse s'épanouir, mais des zones de terreur sans écoles, ni hôpitaux.

Il est probable que grâce à son peuple, à son armée et à ses alliés russes, libanais et iraniens, la Syrie parvienne à échapper à ce

destin tracé pour elle par Washington, mais le Proche-Orient élargi continuera à brûler jusqu'à ce que ses peuples comprennent les plans de leurs ennemis. Nous voyons que le même processus de destruction débute au Nord-Ouest de l'Amérique latine. Les médias occidentaux parlent avec dédain de troubles au Venezuela, mais la guerre qui commence ne se limitera pas à ce pays, elle s'étendra à toute sa région, bien que les conditions économiques et politiques des Etats qui la composent soient très différentes.

**Les limites du néo-impérialisme américain**

Les stratèges américaines aiment à comparer leur pouvoir à celui de l'Empire romain. Mais celui-ci apportait sécurité et opulence aux peuples qu'il conquérait et qu'il intégrait. Il construisait des monuments et rationalisait leurs sociétés. Au contraire, le néo-impérialisme états-unien n'entend rien apporter ni aux peuples des Etats stables, ni à ceux du réservoir de ressources naturelles. Il prévoit de racketter les premiers et planifie de détruire le lien social qui soude les seconds. Il ne veut surtout pas exterminer ces derniers, et a besoin qu'ils souffrent pour que le chaos dans lequel ils vivent empêche les Etats stables d'aller chercher chez eux des ressources naturelles sans la protection des armées américaines.

Jusqu'ici le projet impérialiste considérait qu'«on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs». Il admettait commettre des massacres collatéraux pour étendre sa domination. Désormais, il planifie des massacres généralisés pour asseoir définitivement son autorité.

Le néo-impérialisme états-unien suppose que les autres Etats du G8 et leurs alliés acceptent de laisser «protéger» leurs intérêts à l'étranger par les armées américaines. Si cela ne pose pas de problème avec l'Union européenne, qui est déjà émasculée depuis fort longtemps, cela devra être discuté avec le Royaume-Uni et sera impossible avec la Russie et la Chine.

Rappelant sa «relation spéciale» avec Washington, Londres a déjà réclamé d'être associé au projet américain pour gouverner le monde. C'était le sens du voyage de *Theresa May* aux Etats-Unis en janvier 2017, mais elle n'a pas reçu de réponse.<sup>10</sup>

Il est par ailleurs impensable que les armées américaines assurent la sécurité des nouvelles «Routes de la soie» comme elles le font aujourd'hui avec leurs homologues britanniques pour les voies maritimes et aériennes. De même, il est impensable de faire plier le genou de la Russie. •

Sources: [www.voltairenet.org/article197539.html](http://www.voltairenet.org/article197539.html) (partie 1) et [www.voltairenet.org/article197445.html](http://www.voltairenet.org/article197445.html) (partie 2)

<sup>1</sup> *Shock and awe: achieving rapid dominance*, Harlan K. Ullman & al., ACT Center for Advanced Concepts and Technology, 1996.

<sup>2</sup> *Full Spectrum Dominance. U.S. Power in Iraq and Beyond*, Rahul Mahajan, Seven Stories Press, 2003.

<sup>3</sup> *Network Centric Warfare: Developing and Leveraging Information Superiority*, David S. Alberts, John J. Garstka & Frederick P. Stein, CCRP, 1999.

<sup>4</sup> *Predator empire: drone warfare and full spectrum dominance*, Ian G. R. Shaw, University of Minnesota Press, 2016.

<sup>5</sup> *The Pentagon's New Map*, Thomas P. M. Barnett, Putnam Publishing Group, 2004.

<sup>6</sup> «State of the Union Address 1980», by Jimmy Carter, *Voltaire Network*, 23 January 1980.

<sup>7</sup> Certains spécialistes de la pensée politique de Léo Strauss l'interprètent de manière complètement différente. Pour ma part, je ne m'intéresse pas à ce que pensait le philosophe mais à ce que professent ceux qui, à tort ou à raison, se réclament de lui au Pentagone. *Political Ideas of Leo Strauss*, Shadia B. Drury, Palgrave Macmillan, 1988. *Leo Strauss and the Politics of American Empire*, Anne Norton, Yale University Press, 2005. *Leo Strauss and the conservative movement in America: a critical appraisal*, Paul Edward Gottfried, Cambridge University Press, 2011. *Straussophobia: Defending Leo Strauss and Straussians Against Shadia Drury and Other Accusers*, Peter Minowitz, Lexington Books, 2016.

<sup>8</sup> *The Last Warrior: Andrew Marshall and the Shaping of Modern American Defense Strategy*, Chapter 9, Andrew F. Krepinevich & Barry D. Watts, Basic Books, 2015.

<sup>9</sup> «The Clash of Civilizations?» & «The West Unique, Not Universal», *Foreign Affairs*, 1993 & 1996: *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Samuel Huntington, Simon & Schuster, 1996.

<sup>10</sup> «Theresa May addresses US Republican leaders», by Theresa May, *Voltaire Network*, 27 January 2017.

Votations populaires fédérales du 24 septembre 2017

## Produire au niveau régional, ce qui peut être produit au niveau régional

### Conférence de presse au sujet de la sécurité et de la souveraineté alimentaires à Berne

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Le 7 septembre 2017, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire et Uniterre ont invité à participer à une conférence de presse commune. Les sujets traités étaient la votation populaire imminente et des informations concernant leur propre initiative populaire «Pour la souveraineté alimentaire» soumise à votation probablement fin 2018.

Il y a quelques semaines déjà, l'assemblée générale d'Uniterre s'était prononcée pour la liberté de vote, afin de ne pas diviser les paysans et en espérant obtenir le soutien de l'Union suisse des paysans (USP) lors de leur propre campagne de votation à venir. L'Alliance pour la souveraineté alimentaire, cependant, s'est clairement exprimée contre le «contre-projet sur la sécurité alimentaire» (nom aucunement justifié) lors de leur assemblée générale du 23 août 2017.<sup>1</sup>

A la conférence de presse Pierre-André Tombez, président de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire, et Rudi Berli, secrétaire d'Uniterre, ont présenté leurs arguments. Malgré – ou grâce à? – l'absence des journalistes des grands journaux, il s'est développé par la suite une vive discussion fort intéressante, dans laquelle les participants se sont exprimés, à la manière confédérale, chacun dans sa langue (français ou suisse allemand).

Nous vous présentons par la suite quelques résultats importants provenant des interventions et de la discussion.

#### «Davantage de marché est incompatible avec davantage de durabilité du marché intérieur»

Comme premier point, Pierre-André Tombez a critiqué l'alinéa c) du contre-projet, exigeant que «l'agriculture et le secteur alimentaire doivent répondre aux exigences du marché». Et prenant l'exemple de la filière du sucre – aliment de base produit et transformé depuis longtemps en Suisse, mais fortement soumis à la concurrence étrangère bon marché –, l'intervenant a illustré l'effet désastreux de cette orientation unilatérale à l'aide d'une prise de position récente du Conseil fédéral: «Pour augmenter sa compétitivité, l'industrie sucrière est priée de réduire les coûts moyens unitaires, et ce à tous les niveaux, depuis la culture de la betterave jusqu'à la transformation en passant



Pierre-André Tombez (à gauche) et Rudi Berli (à droite) sur le podium de conférence de presse le 7/9/17 à Berne. (photo mw)

par le transport.»<sup>2</sup> Commentaire de M. Tombaz: «Le Conseil fédéral a clairement opté pour le marché de la compétitivité et du libéralisme jusqu'à se limiter.»

Comme deuxième point de critique au contre-projet, Pierre-André Tombez mentionne l'alinéa d) demandant à la Confédération de créer «des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire». Puis, il y a ajouté l'interprétation du Conseil fédéral postulant qu'«une ouverture complète et progressive du marché agroalimentaire suisse aux importations engendrerait non seulement une augmentation de la compétitivité de l'industrie indigène, mais aussi des gains de prospérité pour l'ensemble de l'économie».

«Comment est-il possible d'interpréter que de cette manière, on contribuerait au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire» [al. d)]?, s'est demandé l'intervenant. Alors que la pression sur les prix augmente toujours, «l'expérience démontre plutôt que plus la pression est élevée sur les prix, plus les dérives sont fréquentes. On vient de le vivre avec le

scandale des œufs contaminés. Si chaque maillon de la production doit encore baisser ses coûts, la tendance vers une économie d'échelle est renforcée, c'est-à-dire une maximisation de la production et de la rentabilité, ce qui implique une intensification des modes de productions: davantage d'intrants pour accroître le rendement des cultures, des espaces restreints pour les animaux... comme on l'a vu dernièrement dans certaines porcheries... C'est une situation qui a révolté bon nombre de consommatrices et consommateurs! [...] Si nous poursuivons dans cette voie, c'est toute l'agriculture suisse et ses paysannes et paysans qui vont être sacrifiés. Aujourd'hui, ce sont 2 à 3 fermes qui dis-

paraissent quotidiennement. Dans la production laitière, nous sommes passés en 20 ans de 40 000 à 20 000 fermes!»

#### Nous avons besoin d'une organisation du marché permettant aux paysans et paysannes de vivre de leur production

«Le bon sens nous dit que notre nourriture doit provenir d'une agriculture durable qui produit localement ce qui peut être produit localement. C'est la base de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire [...] et c'est également la recommandation du Rapport sur l'agriculture mondiale.» C'est en ces termes significatifs que Rudi Berli, secrétaire d'Uniterre, a débuté sa contribution. Il a dénoncé la politique agricole actuelle – pas uniquement en Suisse –, permettant que le marché soit de plus en plus soumis au contrôle des multinationales de l'alimentation et des grands distributeurs, menant à une constante pression sur les prix. En même temps, le Conseil fédéral prévoit de réduire encore davantage les paiements directs pour les agriculteurs. Cela force les paysans à réduire les emplois et à importer davantage ce qui est moins cher à l'étranger, par exemple les fourrages.

A la fin de son intervention, Rudi Berli explique que de cette manière, il est impossible d'atteindre les buts prétendus: «La sécurité et la souveraineté alimentaire, c'est donner la priorité aux circuits courts, une production et transformation transparente et locale et une distribution qui n'impose aucune domination sur le système alimentaire, mais qui joue son rôle d'intermédiaire entre la ville et les campagnes, entre les paysannes, les paysans et les consommatrices et consommateurs.»

Suite page 6

Courrier  des lecteurs

## Réflexions concernant le contre-projet pour la sécurité alimentaire

Dernièrement, j'ai appris par les nouvelles du matin que les paysans allaient recevoir trois centimes de plus (!) par litre de lait et que ce supplément ne sera pas facturé aux consommateurs! Quel monde absurde! Il est déplorable qu'on lutte pour chaque centime en Suisse, où la grande majorité des gens vivent dans l'abondance (luxe), alors que pour une grande bouteille de coca (contenant quasiment de l'eau et du sucre), on débourse facilement plus que pour un litre de lait.

Le lait est une denrée alimentaire de base, dont la production exige beaucoup de travail, de liens avec la nature, les êtres humains et les animaux. Cela est si important pour moi que je m'engage bénévolement dans une coopérative laitière pendant quatre demi-journées par ans. Cette petite fromagerie est gérée selon les critères de l'économie contractuelle. Ainsi, je paye volontiers un prix plus élevé pour ces magnifiques produits laitiers dont l'achat garantit des revenus équitables au paysan et au fromager.

C'est un fait avéré que de plus en plus de petites et moyennes exploitations doivent abandonner, parce qu'elles ne peuvent plus survivre.

J'ai grandi en ville et, aujourd'hui encore, j'aime y vivre. J'avais de la famille à la campagne, j'ai vu le dur labeur effectué quotidiennement, 365 jours par an, et comment il est impossible pour une famille paysanne de survivre sans activités lucratives annexes. Une fille de cette famille a également épousé un paysan. A l'âge de 50 ans, cette famille a dû vendre toutes les vaches en raison du fait qu'elle n'était plus en mesure de construire une nouvelle étable correspondant aux normes revendiquées. Une telle situation est non seulement une catastrophe financière mais également humaine pour des paysans gérant leur ferme et soignant leurs animaux avec passion mais impliquant une lourde charge de travail.

Ce n'est pas non plus une solution d'agrandir les exploitations et de produire toujours davantage, comme le propose le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Je recommande de visionner le film autrichien «Bauer unser» [Notre paysan] qui reflète la situation des exploitations agricoles comme on les rencontre aussi en Suisse. Suite à des processus et des activités de haute technicité, les exploitations s'approchent de plus en plus des modèles industrialisés. Elles sont contraintes de s'agrandir et de produire de plus en plus. Sur le marché, les prix baissent et le paysan est constamment sous pression. Le plaisir et la satisfaction procurés à l'origine par le travail avec et dans la nature se perdent.

Une plus grande ouverture du marché n'est pas nécessaire (car le commerce avec l'étranger a lieu) pour garantir davantage de sécurité et de souveraineté alimentaires. Ce qu'il faut, c'est avant tout la possibilité de produire les denrées alimentaires à petite échelle au niveau local et régional. Il s'agit aussi de promouvoir et de soutenir des modèles alternatifs comme par exemple les coopératives.

Il ne s'agit pas de se cloisonner mais d'exiger un commerce équitable dans le pays-même et avec l'étranger.

Ma recommandation de vote est la suivante: **NON au contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire».**

Si les autres initiatives populaires sont soumises à votation ce sera:

**OUI à l'initiative «Pour des aliments équitables» des Verts:** «Des aliments produits dans le respect de l'environnement et des êtres humains.»

**OUI à l'initiative d'Uniterre:** «Pour la souveraineté alimentaire – l'agriculture nous concerne toutes et tous.»

Sibylle Jagmetti, Zurich

#### L'autosuffisance en sucre suisse est en danger

*mw.* Les betteraves sucrières sont produites en Suisse depuis belle lurette. La première fabrique de transformation des betteraves fut fondée à Aarberg en 1899, la seconde en 1950 à Frauenfeld. Les deux ont par la suite fusionné pour devenir **Sucre Suisse SA**.

Aujourd'hui, 90% de notre sucre provient de betteraves sucrières (cela représente une autosuffisance presque complète). La culture de la betterave est donc primordiale pour l'agriculture suisse. Le Conseil fédéral a souligné dans son rapport du 30 août 2017 la grande importance du sucre suisse et de l'industrie qui l'utilise (par exemple les chocolatiers): «L'industrie de transformation du sucre est un secteur économique important pour la Suisse. Elle assure de nombreuses places de travail, fabrique des produits de renommée mondiale et commercialise 85% du sucre suisse. Le sucre est exporté presque exclusivement sous forme de produits transformés. Des matières premières à des prix compétitifs, en particulier pour le sucre, sont indispensables pour le succès de cette industrie.»<sup>1</sup> En opposition à cette reconnaissance, le Conseil fédéral pose la condition irréaliste, mentionnée ci-dessus, aux producteurs et transformateurs de «baisser leur coûts».

C'est un fait que plus de 5800 agriculteurs produisent chaque année environ 300 000 tonnes de sucre suisse. (Source:

Le Centre betteravier suisse CBS. [www.zuckerruebe.ch/fr](http://www.zuckerruebe.ch/fr))

Selon une information de la *Télévision suisse SRF*, on n'a produit en 2016 plus que 200 000 tonnes – pas seulement à cause du mauvais temps. *Josef Meyer*, président de la Fédération suisse des betteraviers déclare: «Il y a un an, le prix du marché mondial était très bas et cela a naturellement eu un effet négatif sur notre prix du sucre. Un mauvais prix du sucre mène à un mauvais prix des betteraves.» La part indigène continuera à baisser, car l'UE veut augmenter sa production de betteraves sucrières: «L'UE veut à l'avenir exporter 20% de sa production, ce qui met les prix sous pression.» (SRF du 27/12/16)

\*\*\*

Comme *Pierre-André Tombez* l'a remarqué très justement: davantage de marché est incompatible avec davantage de durabilité du marché intérieur – sauf si nous abandonnons notre autosuffisance concernant le sucre. C'est peut-être là la volonté de la centrale bruxelloise, des multinationales de l'UE (et certaines locales) ainsi que d'une partie des politiciens suisses et des Offices fédéraux – mais ce n'est certainement pas celle de la grande majorité des citoyennes et citoyens suisses.

<sup>1</sup> Mesures contre la désindustrialisation dans le secteur agroalimentaire. *Rapport du Conseil fédéral* du 23/9/15, p. 14)

# Agriculture et démocratie directe (4<sup>e</sup> partie)

## La Suisse à la recherche de sa voie

par Werner Wüthrich, docteur ès sciences politiques

Dans le domaine de la politique agricole suisse, on était, récemment encore, confronté à quatre projets différents de modifications de la Constitution: trois initiatives populaires fédérales et un contre-projet parlementaire: l'«Union suisse des paysans» (USP) a déjà retiré son initiative «Pour la sécurité alimentaire» ainsi le contre-projet parlementaire à cette initiative sera soumis au peuple le 24 septembre. Le syndicat agricole «Unité» d'une part et le parti des Verts avec le WWF d'autre part ont également déposé des initiatives populaires: «Pour la souveraineté alimentaire» et «Pour des aliments équitables». Celles-ci seront soumises au verdict de la population plus tard.

Le cumul de propositions venant du peuple n'a rien d'inhabituel en Suisse. C'est la preuve de l'importance des paysans dans le pays. La politique agricole subit des transformations importantes depuis environ quarante ans. En outre, fait remarquable, il n'y eut jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, autant d'initiatives populaires et de référendums, dans aucun autre domaine de la politique. On peut très bien illustrer le fonctionnement de la démocratie directe, comme elle s'est développée en Suisse, par cet exemple.

Voici un bref résumé de la partie 3 de cette suite d'articles concernant la démocratie directe et l'agriculture paru dans «Horizons et débats» n° 3/4 du 6/2/17: En 1948, le peuple avait accepté un nouvel article constitutionnel et en 1952 une nouvelle Loi fédérale sur l'agriculture. Le tout comprenait une planification étatique et pour une imposition des prix pour le pain et le lait ainsi qu'une protection douanière. Toutefois, cette politique était une entrave pour l'adhésion à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce GATT – fort important pour une Suisse exportatrice. En 1966, le conseiller fédéral Hans Schaffner réussit à conclure un statut spécial permettant à la Suisse d'adhérer au GATT tout en conservant pendant près de trente ans une politique agricole indépendante et souveraine. Pendant ces années, on eut affaire à la surproduction, aux questions environnementales et à la protection des animaux.

Dans les années 1960, la production augmenta de façon inconsiderée du fait de l'importation de fourrage bon marché. Les difficultés vinrent de la mise en place d'entreprises spécialisées et non tributaires du sol avec élevage industriel, exploitées au moyen de nourriture animale bon marché venant de l'étranger. En premier lieu, on faisait de l'élevage intensif de porcs et de volaille et des grandes exploitations de bovins destinées à l'engraissement. On put ainsi élever un nombre d'animaux plus élevé que la quantité de fourrage fourni par les terres.

Ce développement désastreux était le fruit d'une euphorie s'étendant sur tout le pays. L'économie explosait et on se trouvait dans une période de conjoncture élevée. On délaissa la protection de l'environnement et des animaux, pour se lancer dans tous les projets promettant des gains rapides.

On se mit à parler d'«usines d'animaux», notion utilisée pour la lutte politique. Les aspects problématiques de l'agriculture trouvèrent de plus en plus leur place dans les débats politiques. Outre les notions telles

que le «lac de lait», la «montagne de beurre» on créa aussi les «montagnes de viande». Le Conseil fédéral et le Parlement tentèrent de mettre un frein à cette euphorie en prenant, au cours des années 1960, de nombreuses mesures de droit d'urgence pour freiner la surchauffe conjoncturelle. Cela alla jusqu'aux limitations dans les crédits et des interdictions de construire.

Le Conseil fédéral tenta de stopper ce développement malsain de l'agriculture, en imposant des droits de douane importants sur les fourrages importés. Cela fâcha les petits producteurs ne possédant que peu parcelles de terres et pouvant mieux s'en tirer avec des fourrages bon marché de l'étranger.

La crise de la vache folle (ou scandale ESB) qui survint dans les années 1990 était également liée aux questions des fourrages. Cette façon répandue mais malsaine de nourrir les animaux ruminants avec de la farine animale fut reconnue comme en étant la cause, pouvant provoquer chez les êtres humains la maladie de Creutzfeld-Jakob mortelle dans certains cas. La population en fut fortement ébranlée et, de ce fait, sensibilisée aux questions agricoles.

### Qu'en est-il de la politique agricole?

On comprit dès les années 1970 que la politique agricole devait être revue. La population était préoccupée non seulement par les excédents, mais aussi par la protection des animaux ainsi que les questions brûlantes concernant l'environnement et la protection des eaux. Il en résulta trois initiatives populaires orientées vers l'avenir: en 1971, le peuple accepta à plus de 90% des voix un nouvel article sur l'environnement à ancrer dans la Constitution. En 1973 et en 1975, deux autres initiatives concernant la protection des eaux et de l'énergie hydraulique ainsi que des animaux furent largement acceptées. La qualité de l'eau, par exemple dans les lacs de Zurich et de Lugano, était à tel point détériorée que les autorités avaient dû interdire la baignade.

Des mouvements populaires se formèrent dans de nombreuses communes et régions pour imposer des moyens de production respectant les aspects sociaux et environnementaux. Des partis de gauche telle l'Organisation progressive suisse POCH (précurseur du parti des Verts) reprirent ces exigences dans leur programme. Mais les partis bourgeois passèrent, eux aussi, au vert. Il s'en suivit, bien sûr, des années avec de nombreux référendums, initiatives et votations populaires. Cela devint une des plus intenses périodes d'engagement de démocratie directe dans l'histoire de la Confédération. Mais avançons de manière ordonnée.

### Introduction du contingentement laitier et premier référendum

En mars 1968, le Parlement décida d'introduire le contingentement laitier, c'est-à-dire de limiter les quantités de lait produit (que la Confédération devait reprendre) par des dispositions fédérales. Cela n'était pas entièrement nouveau. Déjà entre les années 1933 et 1936, au cours des années de crise, le Conseil fédéral avait limité les quantités de lait afin d'en empêcher une diminution brutale du prix. Dans les années 1970, il s'était efforcé de

trouver une solution, sans pour autant imposer à chaque paysan une quantité donnée. En 1971, le Conseil fédéral mit en place une commission d'experts composée des professeurs Hans Christoph Binswanger et Hans Popp. Ces derniers ne se contentèrent pas d'étudier la question du contingentement laitier, mais examinèrent l'idée des paiements directs garantissant un revenu stable aux paysans – indépendamment du prix du lait fixé par l'Etat. – Mais l'époque ne s'y prêtait pas encore.

Les excédents laitiers continuèrent à grimper. On les transforma en poudre de lait, vendue par la Confédération à bas prix à l'étranger. On exporta également du beurre et du fromage à prix réduit. Cela entraîna des coûts pour la Confédération, inclus dans les comptes laitiers et provoquant des déficits accumulés (assumés par les contribuables). En 1977, le Conseil fédéral introduisit, par droit d'urgence, le contingentement laitier, décomptant, selon des critères préétablis, pour chaque paysan les quantités de lait qu'il pouvait livrer. Le Parlement adopta bientôt un projet de loi correspondant.

Il s'ensuivit un débat de démocratie directe intense: l'Union des producteurs Suisse (UPS) lança avec d'autres comités paysans de Suisse alémanique un référendum aboutissant à une votation populaire sur le contingentement laitier. Le peuple n'approuva pas l'opposition venue de la Suisse romande et accepta, en 1978, le projet du Parlement avec 68% des voix. Ce fut la première votation sur une question agricole après l'acceptation de la Loi sur l'agriculture de 1951.

### La population fit encore d'autres propositions

On ne perdit pas de temps pour lancer la première initiative populaire en faveur d'une nouvelle politique agricole. L'Union centrale des producteurs suisses de lait (UCPL) lança en 1978, en commun avec des protecteurs des animaux, une initiative porteuse de 165 000 signatures «Contre les importations exagérées de fourrage et les élevages intensifs d'animaux». L'article constitutionnel proposé correspondait largement à la politique du gouvernement, tout en allant encore un peu plus loin. En effet, l'initiative exigeait du Conseil fédéral de ne pas se contenter pas de limiter la quantité totale de fourrage importé, mais de limiter en plus pour chaque paysan la quantité de fourrage achetée, comme pour le contingentement laitier. Autrement dit: la Confédération devait rationner les quantités de fourrage dans les fermes, afin de limiter les quantités de lait et de viande produites.

Le Conseil fédéral et le Parlement acceptèrent l'idée fondamentale de l'initiative et l'intégrèrent dans la Loi sur l'agriculture – toutefois sans le «rationnement du fourrage». Il était prévu de réduire les cheptels de grands animaux et de limiter le nombre de têtes par fermes. Il fallait demander une autorisation pour pouvoir agrandir ou construire des étables. De plus, il était prévu d'octroyer 100 millions de francs d'aide afin de pouvoir supprimer des exploitations entières ou en partie. Toutefois il était prévu de conserver des possibilités d'une certaine grandeur de troupeaux pour certaines fermes: 250 pièces de bétail d'engraissement, 1000 porcs d'engraissement, 1200 de poules pondeuses, etc.

Cette loi agricole révisée fut mise en vigueur et l'Union centrale des laitiers retira son initiative «Contre les importations exagérées de fourrage et les fabriques d'animaux». L'Union avait donc réussi à faire pression sur la politique, grâce aux droits populaires, et obtint, au moins en partie, gain de cause.

Le référendum de l'Union des producteurs Suisse et l'initiative populaire de l'Union centrale des producteurs suisses de lait n'étaient que le début de toute une série de référendums, d'initiatives populaires et de contre-projets parlementaires. On remarqua bientôt qu'il ne s'agissait pas seulement de dire oui ou non, mais que le droit populaire engageait un véritable processus au sein de la législation.

Un exemple: un groupe de citoyens dépose une initiative populaire demandant une modification de la Constitution. Le Conseil fédéral et le Parlement en prennent connaissance et préparent avec leurs compétences et leurs spécialistes un contre-projet reprenant la proposition, mais de telle façon qu'elle corresponde mieux à leur propre politique. Parfois, les auteurs de l'initiative se déclarent satisfaits et retirent leur projet. Dans ce cas favorable aux autorités, on ne votera que sur le contre-projet parlementaire. Toutefois, si les initiateurs ne sont pas d'accord, le peuple se prononcera sur les deux propositions. Il y a encore une autre possibilité: le Conseil fédéral et le Parlement acceptent l'initiative et tentent de l'appliquer en en reprenant les points essentiels pour les introduire dans une loi fédérale. Il peut arriver que les auteurs retirent leur initiative, comme le fit l'Union laitière, supprimant ainsi la votation. Sinon, la votation aura lieu.

La politique agricole des années 1980 déclencha de grandes discussions. Pour les uns, les mesures prises allaient beaucoup trop loin, pour les autres elles étaient trop molles. Il n'y avait pas de quoi envier les collaborateurs de l'Office fédéral de l'Agriculture. La politique agricole était devenue compliquée. Les associations paysannes elles-mêmes n'y échappaient pas, contraintes à respecter des intérêts différents représentés dans leurs rangs. Cependant, à l'époque il y avait encore une certaine sincérité entre les citoyens et l'Etat, le tout correspondant à une réalité. Aujourd'hui, les signaux venant de Bruxelles sèment souvent la confusion.

### «Ça suffit!»

En 1980, quelques agriculteurs ont fondé l'Association pour la protection des petits et moyens paysans («Vereinigung zum Schutz der kleinen und mittleren Bauern VKMB»). En 1985, ils lancèrent une initiative populaire «Pour une vraie agriculture paysanne». Leur mot d'ordre était «Ça suffit!» et «Nous voulons rester paysans!». Avec cette devise, ils lancèrent la lutte contre les «élevages intensifs d'animaux non tributaires du sol et l'exploitation industrielle de produits agricoles». Ils s'engagèrent pour les entreprises familiales traditionnelles produisant leur propre fourrage. Seules de telles fermes devaient bénéficier de la pleine protection agricole. Les élevages intensifs d'animaux, l'agriculture industrielle et toute activité similaire ne devaient pas bénéficier de protection.

Suite page 7

### «Produire au niveau régional ...»

suite de la page 5

#### Les participants engagés soutiennent les objectifs de l'initiative pour la souveraineté alimentaire

Dans la discussion, on a ressenti qu'il y aurait aussi de nombreuses voix qui s'opposeraient le 24 septembre au «Contre-projet sur la sécurité alimentaire». Tout aussi important, s'est avéré le soutien des médias présents et des autres participants à l'initiative populaire «Pour la souveraineté alimentaire»; l'agriculture nous concerne toutes et tous», qui sera probablement soumise au peuple fin 2018. Une participante s'est demandé, s'il ne fallait pas prévoir une démarche commune à plus longue échéance: «Le 25 septembre, au lendemain de la votation sur le «contre-projet

sur la sécurité alimentaire», l'initiative populaire «Pour des aliments équitables» [poursuivant des buts semblables à l'initiative sur la souveraineté alimentaire; mw.] sera discutée au Conseil national. Le Conseil fédéral et la majorité de la Commission préparatoire proposent son rejet. Une minorité de la Commission propose même un contre-projet, voulant – à l'instar du contre-projet sur la sécurité alimentaire – éliminer toutes les entraves aux accords de libre-échanges agricoles et ouvrir toute grande la porte à l'importation d'aliments à prix cassés et de produits génétiquement transformés. Comment pourrions-nous nous regrouper pour contrer ces tendances?»

La réponse de Pierre-André Tombaz fut courte et claire: «Fin 2018, notre initiative «Pour la souveraineté alimentaire» sera soumise au vote populaire. C'est dans ce but

qu'il nous faut réunir toutes les forces et rassembler un grand nombre de personnes.» Et son collègue Rudi Berli d'ajouter: Nous sommes d'avis que les 3 initiatives se complètent et sont complémentaires. Avant leur lancement, nous avons entrepris des démarches pour les regrouper en une, ce qui n'a pas abouti. Cela ne nous dérange pas outre mesure, car ainsi nous avons trois fois la possibilité de discuter le sujet. Cependant, il faut qu'à la fin, il s'en suive un renforcement de la production locale, car c'est clairement le système de l'avenir. L'initiative «Pour des aliments équitables» y contribue certainement. [...]»

Avant de clore la discussion, les deux intervenants ont encouragé les participants à contribuer au soutien de leur initiative. Unité et l'Alliance pour la souveraineté ali-

mentaires sont deux petites organisations sans attaches politiques et sans représentants au Parlement pouvant s'engager pour eux. Cependant, selon Pierre-André Tombez, ils ont une vision très claire sur le développement et la stratégie nécessaire dans le domaine de la politique alimentaire. Et d'ajouter: «Le fait qu'aujourd'hui quelques journalistes, même suisses alémaniques, s'intéressent à notre initiative, est réjouissant. S'il y en avait davantage, cela nous faciliterait la tâche. Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche, tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande.»

<sup>1</sup> cf. *Horizons et débats* n° 19 du 7/8/17 et n° 21 du 6/9/17

<sup>2</sup> Mesures contre la désindustrialisation dans le secteur agroalimentaire. *Rapport du Conseil fédéral* du 23/9/15, p. 16

**«Agriculture et démocratie directe»**

suite de la page 6

Le Conseil fédéral recommanda de refuser l'initiative sans contre-projet en admettant qu'une politique protégeant les petites et moyennes exploitations était bien souhaitable mais devait rester limitée dans une certaine mesure. Il laissa entrevoir que les paysans pourraient profiter de paiements directs suite à l'adhésion imminente de la Suisse à l'OMC. Une claire majorité du Parlement était opposée à l'initiative, tout en renonçant à proposer un contre-projet.

La votation eut lieu le 4 juin 1989. A la veille du vote, les passions se déchaînèrent. Peu avant, l'Association des petits paysans quitta l'Union suisse des paysans (USP), parce que cette dernière ne voulut pas soutenir l'initiative. – La tension était énorme lorsqu'il fut évident que l'action courageuse des petits et moyens paysans jouissait d'une grande sympathie dans la population. Le résultat fut surprenant: 49% en faveur de l'initiative. Malgré la défaite, ce fut un grand succès pour les petits et moyens paysans, et un clair avertissement aux autorités.

**Viticulture**

Dans les années 1980, l'agriculture suisse produisait un léger surplus dans presque tous les domaines – y compris de vin. Un arrêt parlementaire urgent devait y remédier. Mais il fut contesté dès le début: on proposa d'octroyer à la Confédération la compétence de limiter la quantité de production, si le stock était trop élevé. La qualité du vin devait également être améliorée à l'aide de mesures prises par les autorités. Puis, la teneur minimale en sucre devait être définie pour trois classes de qualité, ce qui était fort contesté. L'importation de vins étrangers devait être limitée, et les contingents d'importation vendus aux enchères périodiquement. Les grands distributeurs Migros, Denner et Coop saisirent le référendum. Dans la votation du 1<sup>er</sup> avril 1990, le peuple s'y opposa avec 53% des voix.

Déjà en 1986, le peuple avait refusé un projet voulant augmenter la production de betteraves sucrières de 20%. Ainsi, le Conseil fédéral et le Parlement échouèrent en 1990 une nouvelle fois avec un projet de politique agricole. – D'autres référendums et initiatives suivirent.

**L'interaction entre peuple, gouvernement et Parlement fonctionne**

Après que les petits paysans aient quitté l'organisation faïtière des paysans, l'USP, cette dernière tenta en 1989 de sortir de la défensive et lança elle-même une initiative populaire «Pour une agriculture performante et compatible avec l'environnement». L'USP voulait avant tout mobiliser sa base et montrer la direction pour une nouvelle politique agricole qui se dessinait à l'horizon. Les paysans récoltèrent en peu de temps plus de 260000 signatures.

Le Parlement reprit la proposition de l'USP et réagit doublement: d'un part, il formula un contre-projet au nouvel article constitutionnel et d'autre part, il intégra l'objectif principal des auteurs de l'initiative dans la réforme en cours de la Loi sur l'agriculture. L'USP considéra que les buts essentiels de son initiative étaient réalisés et retira son initiative populaire.

Mais le débat démocratique concernant la nouvelle politique agricole n'était pas encore close, car il y avait encore deux autres initiatives populaires en préparation:

- 1) Un comité composé du WWF Suisse et du parti des Verts lança l'initiative populaire «Paysans et consommateurs – pour une agriculture proche de la nature». Eux aussi proposèrent un nouvel article agricole dans la Constitution fédérale.
- 2) En 1993, le comité «Ça suffit!» lança une seconde initiative populaire fédérale intitulée «Pour des aliments bon marché et des fermes écologiques». Les petits et moyens paysans avaient à nouveau formulé un projet devant mieux protéger les intérêts des exploitations familiales.

**A la veille de l'adhésion à l'OMC**

Entre-temps, le Conseil fédéral avait mandaté une deuxième commission d'experts sous la présidence du Pr Hans Popp au sujet des paiements directs. Cette commission présenta un rapport déclarant en substance



Le moratoire sur le génie génétique a été décidé par le peuple suisse en 2005. Depuis, le Parlement l'a plusieurs fois prolongé, en dernier en mars 2017 jusqu'à fin 2021. (photo keystone)

que les paysans ne pouvaient plus s'attendre à une hausse continue des prix. Le prix du lait, fixé par la Confédération, avait augmenté entre 1980 et 1990 de 80 à 120 centimes (aujourd'hui, entre 60 et 65 centimes), comme compensation de l'inflation et dans le cadre du salaire paritaire. Selon Hans Popp, la réduction de la protection douanière dans le cadre de l'OMC et le rapprochement avec l'Union européenne feraient baisser les prix à l'avenir. La réduction des revenus pourrait, cependant, être compensée par des paiements directs indépendants des prix, en s'orientant à la surface exploitée, au nombre de têtes de bétail ou aux critères telles que la production intégrée (PI) ou la qualité bio. L'agriculture devait devenir «multifonctionnelle», c'est-à-dire, elle devait contribuer à la sécurité de l'approvisionnement de la population, à la protection des bases de vie naturelles, au maintien du paysage rural et à l'aménagement du territoire décentralisé. Les prestations économiques communautaires ne devaient plus être principalement rémunérées par les prix, mais par les paiements directs.

La nouvelle orientation de la politique agricole sensibilisa fortement les agriculteurs et la population. S'y ajouta le fait que le Conseil fédéral refusa de s'engager en faveur de la reconduction du statut particulier de 1966 que la Suisse avait obtenu auprès du GATT, ayant permis à notre pays de conduire une politique agricole indépendante pendant presque trente ans. Le 9 janvier 1992, plus de 30000 paysannes et paysans participèrent à des manifestations à Berne, Lucerne et Weinfelden en faveur d'une finalisation compatible avec l'agriculture du cycle d'Uruguay du GATT, devant mener à l'OMC.

Le Conseil fédéral avait mandaté le Pr Heinz Hauser de l'Université de St-Gall d'une expertise sur les conséquences d'une adhésion à l'OMC. M. Hauser conclut que pratiquement toutes les branches importantes de l'industrie et des services en profiteraient. Suite à cela, les associations faïtières économiques s'adressèrent à l'Union suisse des paysans et promirent de s'engager activement en faveur du maintien de l'agriculture suisse (Lipp, Silvan: *Standort Schweiz im Umbruch*, p. 135). Le Conseil fédéral, lui aussi, promit d'étoffer les paiements directs et d'étudier toutes les possibilités de limiter l'importation de produits agricoles étrangers. L'USP renonça alors à lancer un référendum.

**Jour noir pour le Conseil fédéral et pour le Parlement**

En 1995, presque en même temps que l'adhésion de la Suisse à l'Accord OMC, d'autres importantes votations populaires furent à l'ordre du jour. D'abord, il y eut un événement politique majeur concernant la politique agricole: le 12 mars 1995, on vota sur trois projets le même jour: jamais auparavant, le peuple s'était immiscé dans un seul secteur économique avec autant d'initiatives et de référendums dans le processus constitutionnel et législatif. Jamais auparavant le Parlement avait réagi avec autant de contre-projets à des initiatives. L'interaction entre le peuple, le Parlement et le gouvernement fonctionna et la Suisse passa cette épreuve en démocratie directe avec succès:

Le weekend de vote du 12 mars 1995 fut très exigeant pour les citoyennes et citoyens. En voici l'objet:

- 1) Le Parlement avait formulé un nouvel article constitutionnel sur l'agriculture sous forme de contre-projet à l'initiative populaire de l'Union suisse des paysans, tenant compte des nombreuses propositions de réforme se trouvant sur la table.
- 2) Le Parlement avait révisé à plusieurs reprises la Loi sur l'agriculture de 1952. Cette fois-ci, on prévoyait l'introduction d'une contribution solidaire pour de grandes campagnes publicitaires des associations professionnelles. Une action célèbre fut la publicité pour le fromage suisse dans le monde entier. L'équipe nationale suisse de ski alpin avec leur excellent palmarès faisait campagne pour la consommation de fromage suisse. Les skieurs très populaires Bernhard Russi, Vreni Schneider, Primin Zurbriggen et d'autres firent les descentes et les slaloms, habillés de la tête aux pieds dans leur combinaisons colorées comme un morceau de fromage d'Emmental avec ses trous caractéristiques, et ils emportèrent de nombreuses victoires toujours transmises par d'innombrables chaînes de télévision dans le monde entier. D'autres actions du même type étaient prévues. Le projet de loi prévoyait que non seulement les membres des grandes associations professionnelles seraient appelés à financer de telles campagnes publicitaires, mais que les paysans non-membres pourraient également être mis à contribution (puisque'ils en profiteraient aussi). On pensait surtout aux petits et moyens paysans qui avaient quitté l'USP. – Ensemble avec les organisations des consommatrices et consommateurs, ils récoltèrent le nombre nécessaire de signatures pour le référendum contre ce projet de loi.

- 3) Le Parlement avait élaboré un arrêté concernant le lait disant qu'un producteur qui n'utilisait pas entièrement son contingent, voire qui fournissait moins de lait que de son droit, pouvait vendre le contingent à d'autres paysans, ou le donner en location pour un certain temps. Ainsi, le système des contingents de lait pourrait être flexibilisé. Les petits paysans avaient lancé le référendum également contre ce projet-ci, parce que les grands paysans auraient été les profiteurs. On peut bien sûr se demander pourquoi dans un tel cas, on ne pouvait pas simplement réduire le contingent et attribuer la quantité de lait «libérée» à un jeune paysan. Ce weekend de votations du 12 mars 1995 devint un dimanche noir pour les autorités. Le souverain dit trois fois non. Le malaise à l'encontre de la politique agricole officielle s'était renforcé.

Certains parlementaires, certains membres de l'Administration fédérale et certains collaborateurs de l'Office fédéral de l'Agriculture pensèrent après cette débâcle certainement que la vie serait beaucoup plus facile et agréable si la Suisse adhérerait à l'UE, afin que les questions politiques soient prises à Bruxelles loin du peuple suisse. Quelques années auparavant, le Conseil fédéral avait déclaré l'adhésion à l'Union européenne comme étant le but stratégique de sa poli-

tique et ne lâcha pas prise, malgré le NON du peuple à l'EEE du 6 décembre 1992. Cela inquiète la population jusqu'à ce jour et sème de la méfiance – notamment parce que ce serait quasiment la mort du système de démocratie directe de la Suisse.

**Le débat sur la politique agricole continue – les résultats sont importants**

Le 12 mars 1995 n'était pas la fin des débats. Dans les tiroirs du Conseil fédéral se trouvaient encore deux autres initiatives populaires concernant l'agriculture en attente de la votation. Les deux envisageaient également un nouvel article constitutionnel.

- 1) L'initiative populaire «Paysans et consommateurs – pour une agriculture proche de la nature» du WWF Suisse et du parti des Verts (déposée déjà en 1990).
- 2) La seconde initiative populaire de l'Association des petits et moyens paysans intitulée «Pour des aliments bon marché et des fermes écologiques» (déposée en 1994).

Les Chambres fédérales élaborèrent d'abord un contre-projet à l'initiative du WWF et des Verts. Ils partirent de leur propre contre-projet refusé par le peuple le 12 mars 1995 et y apportèrent des améliorations si convaincantes que le WWF et les Verts retirèrent leur initiative et que seul le contre-projet fut soumis au peuple. Le résultat fut surprenant: le 9 juin 1996, le peuple adopta le texte très clairement avec 78% des voix. Le soulagement de la Berne fédérale fut grand. La série des NON en politique agricole avait trouvé sa fin. Le texte soumis à la votation du 9 juin 1996 se trouve aujourd'hui encore dans la Constitution fédérale dans l'article 104. (cf. encadré p. 8)

**Art. 104 Cst. – un succès, du point de vue de la démocratie**

Cet article bien fondé est le résultat d'une collaboration de plusieurs années entre le peuple et le Parlement. Les paysannes et paysans, les citoyens actifs, plusieurs comités d'initiatives, de nombreuses associations, plusieurs parties, divers ONG, les membres des deux Chambres parlementaires avec leurs commissions et, finalement, le peuple souverain ont tous contribué dans plusieurs votations à accomplir cette œuvre et atteindre le but: créer une solide base de la politique agricole et instaurer des améliorations se trouvant aujourd'hui prêtes à la réalisation.

Quiconque considère le résultat de ces délibérations du point de vue de la politique nationale est impressionné et arrive à la conclusion suivante: la démocratie directe ou semi-directe a réussi l'épreuve avec succès en arrivant à un résultat beaucoup plus fondé et ancré dans la population qu'une simple décision parlementaire.

**«Conséquences»**

Deux ans plus tard, l'initiative populaire «Pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques» de l'Association des petits et moyens paysans fut soumise à la votation. Elle donnait la suite à l'initiative que ce même comité avait presque gagnée avec 49% des voix. Les petits et moyens paysans y soulevèrent la question des paiements directs nouvellement introduits. Les auteurs demandaient, une fois de plus, que seules les exploitations agricoles authentiques – notamment les entreprises familiales – puissent jouir pleinement de la protection agricole. Il fallait donc limiter les paiements directs: «Les paysans et paysannes produisent en respectant la nature et les animaux. S'ils remplissent ces conditions, ils ont droit aux paiements directs pour rémunérer leurs prestations aussi longtemps que ceux-ci sont nécessaires pour atteindre un revenu adapté. Les paiements ne doivent pas dépasser 50000 francs par exploitation.» Pour les grandes entreprises, cela aurait constitué une somme clairement trop restreinte.

Cependant, les conditions pour cette votation étaient moins propices qu'en 1989 car le peuple venait d'accepter, à grande majorité, l'article 104 de la Constitution fédérale. La question soulevée, donc le problème des paiements directs arrivait trop tôt. Le 27 septembre 1998, l'initiative des petits paysans fut donc clairement réfutée par 77% des voix. – Depuis il n'y a plus eu de votation populaire concernant le domaine agricole – sauf

**«Agriculture et démocratie directe»**

suite de la page 7

une seule exception réjouissante cinq ans plus tard.

**Agriculture sans OGM**

En 2003, un comité composé d'agriculteurs, d'écologistes et de protecteurs des consommateurs lança une initiative populaire intitulée «Pour des aliments produits sans manipulations génétiques». Elle voulut atteindre une période de réflexion dans le débat concernant les denrées alimentaires génétiquement modifiées, stipulant que l'agriculture suisse devait observer un moratoire de cinq ans durant lequel elle ne serait pas exposée aux OGM. Le domaine de la recherche était exclu de cette interdiction. Le Conseil fédéral se prononça contre l'initiative, le Parlement était divisé. Le vote au Conseil national se termina ex-aequo de sorte que le non de la présidente décida du refus de cette Chambre parlementaire. Cependant le peuple le vit différemment et accepta l'initiative votée le 27 novembre 2005 par 55% des voix. Le moratoire fut entretemps prolongé plusieurs fois.

**Changement de paradigme dans le sens de l'OMC?**


L'accord agricole avec l'OMC de 1995 et celui avec l'UE de 1999 conduisirent à un véritable changement de paradigme dans la politique agricole et à une limitation croissante des droits populaires de démocratie directe. Les points principaux sont les suivants:

- 1) Des prescriptions limitant les quantités importées (contingents) ne sont plus permises actuellement et doivent être transformées en taxes douanières. L'importation est donc gérée uniquement par des taxes douanières. Un exemple: Une certaine quantité d'un produit est importée à un tarif relativement modéré. Une fois cette quantité dépassée, les taxes douanières sont augmentées massivement.
- 2) Le système des paiements directs était assez récent. Il égalisait les pertes de revenu. Alors qu'auparavant environ deux tiers des dépenses fédérales constituaient un soutien des prix, ce ne sont actuellement plus que 20%. Par contre, les dépenses dans le domaine des paiements directs s'élèvent aujourd'hui à plus de 75%. Elles sont débouquées selon des critères très variés: selon la surface des terres et selon le nombre d'animaux nourris avec de l'herbe ou du foin. Il y a des contributions spéciales pour les paysans de montagne travaillant des terrains escarpés, ainsi que pour la production particulièrement proche de la nature, écologique ou respectueuse des animaux. Selon le caractère de ces paiements directs, il est possible de diriger le développement de l'agriculture. Actuellement, le critère de la diversité biologique se trouve au centre. On veut que les champs soient plantés et cultivés de manière aussi naturelle que possible, ce qui revient à réduire les surfaces agricoles et à importer davantage à des prix réduits, faisant chuter continuellement le degré d'autosuffisance se trouvant actuellement à 55%. – Faut-il continuer à libéraliser l'agriculture?

**Les Chambres fédérales disent non!**

Dès 2001, les négociations pour davantage de libéralisation dans le domaine de l'agriculture au sein de l'OMC furent reprises (*Ronde de Doha*). Les négociations ont échoué pratiquement sans résultats après une décennie. Le Conseil fédéral put ainsi, pendant plusieurs années, faire pression sur la politique agricole. A plusieurs reprises, il communiqua l'aboutissement presque final des négociations de Doha et la nécessité de réformer la politique agricole dans le sens de l'OMC.

En novembre 2008, le Conseil fédéral lança des négociations avec Bruxelles afin de conclure avec l'UE un accord de libre-échange dans les domaines de l'agriculture et des denrées alimentaires. Pendant la période transitoire, des mesures d'accompagnement étaient sentées atténuer socialement les cas de rigueur. Cette politique discutable, se basant sur une fin peu probable des négociations concernant la Ronde de Doha, inquiéta autant les paysans que la population – notamment parce qu'à l'avenir le régime de l'OMC serait imposé à la Suisse et ainsi la population



initiative  
www.souverainete-alimentaire.ch


# POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

## L'AGRICULTURE NOUS CONCERNE TOUTES ET TOUS.

**Définition :**  
La souveraineté alimentaire est le droit des populations à définir leur politique agricole et alimentaire. Elle a été définie en 1996 par la Via Campesina (200 mio. de familles paysannes).

**Vision :**  
> Pouvoir décider souverainement de ce que nous souhaitons retrouver dans nos champs, nos magasins et nos assiettes.

**Observations :**  
> La responsabilité de notre alimentation a été transférée au secteur privé qui privilégie ses intérêts commerciaux à court terme plutôt que les intérêts publics.  
> La nature est de plus en plus privatisée et notre «choix» de plus en plus standardisé.  
> Nos normes sanitaires et alimentaires sont largement influencées par la conclusion d'accords commerciaux multi- ou bilatéraux qui ne tiennent pas compte des ressources et des besoins locaux.



ne pourrait plus décider elle-même. De premières mesures allant dans le sens de l'OMC et de l'UE furent introduites. Le contingentement laitier fut entièrement aboli en 2009, la protection douanière réduite encore davantage. Certains des prix soutenus par l'Etat furent totalement ou partiellement libéralisés et les paiements directs orientés davantage sur l'entretien du paysage.

Le Parlement réagit à l'échec des négociations sur la Ronde de Doha en décrétant, en 2011, l'«interruption d'exercice» en avisant le Conseil fédéral de «stopper immédiatement» toutes les négociations entreprises avec l'UE concernant un accord de libre-échange dans les domaines de l'agriculture et des denrées alimentaires.

**Nouveau changement de paradigme – dans le sens du Rapport sur l'agriculture mondiale (RAM)?**

Parallèlement à la Ronde de Doha, la *Banque mondiale* et l'*ONU* ont initié en 2003 déjà un nouveau projet, élaboré par 500 scientifiques

travaillant dans toutes les disciplines et issus de tous les continents. Il s'agissait tout au plus de garantir la sécurité de l'approvisionnement alimentaire au XXI<sup>e</sup> siècle. «Comment peut-on réduire la faim et la pauvreté?», était la question de base. Comment peut-on économiser les ressources naturelles pour qu'elles suffisent à une population en croissance? Comment peut-on organiser l'approvisionnement en denrées alimentaires de manière équitable, écologique et durable? Ce projet d'envergure déboucha sur le «Rapport sur l'agriculture mondiale» publié en 2008 par l'ONU. Il mit l'accent sur la nécessité de protéger et promouvoir l'agriculture locale et à petite échelle. Il mit en évidence à quel point les petites exploitations familiales, dans le monde entier dans des conditions très diverses, sont importantes pour créer des revenus suffisants pour vivre décemment.

**Trois initiatives populaires reprennent les idées du RAM**

En Suisse, cette analyse a trouvé une terre fertile – et comment pourrait-il en être autre-

ment – elle a été introduite dans de nouvelles initiatives populaires, débattues actuellement, et soumises aux électeurs suisses lors d'une première votation le 24 septembre 2017. L'Union suisse des paysans a retiré son initiative «Pour la sécurité alimentaire» ce qui a eu comme effet que la votation portera sur le contre-projet du Parlement. Plus tard, les initiatives d'Uniterre «Pour la souveraineté alimentaire» et l'initiative «Pour des aliments équitables» des Verts suivront. Cette dernière préconise que les produits alimentaires importés doivent également correspondre à des normes plus élevées dans le domaine écologique et social. Uniterre veut, entre autre, faire en sorte que les paysans atteignent à nouveau leurs revenus principalement grâce aux prix de leurs produits. Le point central de toutes ces initiatives populaires est – comme si souvent déjà – la protection et la sauvegarde de l'agriculture locale.

**Bref rappel et perspectives**

Quiconque analyse les débats concernant la politique agricole suisse du siècle dernier, est frappé par les aspects suivants:

- 1) Avant la Première Guerre mondiale, l'ambiance en politique et en économie était similaire à celle d'aujourd'hui. On pourra à tout moment importer tout ce que nous désirerions était la devise d'alors. On peut en grande partie renoncer à la production de céréales, puisqu'elle se fait à meilleur prix dans d'autres pays. Personne ne prévoyait un éventuel changement radical. – Pendant la Grande guerre, le réveil fut brutal. Cela est également possible de nos jours. Une crise d'envergure ou une catastrophe naturelle peuvent suffire à ce que les autres pays aient eux-mêmes besoin de leurs denrées alimentaires.
- 2) Les accords et traités internationaux sur les taxes douanières et le libre-échange sont importants –, hier comme aujourd'hui – notamment pour la Suisse, pays pauvre en ressources naturelles et demeurant orienté vers les exportations. En 1966 – 50 ans en arrière – le conseiller fédéral Hans Schaffner a négocié avec ses collaborateurs dans le GATT un statut particulier pour l'agriculture suisse. Ce statut a permis à la Suisse, pendant presque 30 ans, de mener une politique indépendante. C'est en raison de ce fait que le peuple a toujours pu s'immiscer dans les débats politiques – grâce aux droits offerts par la démocratie directe – et définir ainsi lui-même l'essence de la politique du pays. Aujourd'hui, le Conseil fédéral suit une autre voie et veut internationaliser sa politique également dans le domaine de l'agriculture.

On peut concentrer les débats sur la politique agricole dans le contexte des accords internationaux sur un point central – hier comme aujourd'hui: dans le domaine agricole, il y a de nombreuses différences et de grandes diversités entre le grand nombre de pays du monde et il faut les respecter. Les denrées alimentaires sont des biens particuliers, pour lesquels d'autres règles doivent être appliquées que celles valables pour le commerce «normal» des marchandises.

L'agriculture suisse est subventionnée actuellement par des fonds de la confédération s'élevant à environ 4,5 milliards de francs. Ces contributions ont peu baissé les dernières années. Ce fait et les nombreux débats de démocratie directe des décennies passées, prouvent l'importance des paysannes et des paysans au sein du pays et la haute estimation de leur travail par la population. Une grande majorité de la population demeure toujours et encore, prête à payer un prix plus élevé pour les produits du pays.

Popp, Hans. *Das Jahrhundert der Agrarrevolution*. Bern 2000

Kölz, Alfred. *Neuere schweizerische Verfassungsgeschichte* (mit Quellenbuch). Bern 2004

Linder, W.; Bolliger, C.; Rielle, Y. *Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848–2007*. Bern 2010

Lipp, Silvan. *Standort Schweiz im Umbruch*. Zürich 2012

Hofer, Bruno. *Volksinitiativen der Schweiz*. 2012  
Rhinow, Réne; Schmid, Gerhard; Biagini, Giovanni; Uhlmann, Felix. *Öffentliches Wirtschaftsrecht*. Basel 2011

Halbeisen, Patrick; Müller, Margrit; Veyrassat, Béatrice. *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*. Basel 2012

**Constitution fédérale:****article 104 sur l'agriculture du 9 juin 1996 (actuellement en vigueur)**

- 1 La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement:
  - a. à la sécurité de l'approvisionnement de la population;
  - b. à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural;
  - c. à l'occupation décentralisée du territoire.
- 2 En complément des mesures d'entraide que l'on peut raisonnablement exiger de l'agriculture et en dérogeant, au besoin, au principe de la liberté économique, la Confédération encourage les exploitations paysannes cultivant le sol.
- 3 Elle conçoit les mesures de sorte que l'agriculture réponde à ses multiples fonctions. Ses compétences et ses tâches sont notamment les suivantes:
  - a. elle complète le revenu paysan par des paiements directs aux fins de rémunérer équitablement les prestations fournies, à condition que l'exploitant apporte la preuve qu'il satisfait à des exigences de caractère écologique;
  - b. elle encourage, au moyen de mesures incitatives présentant un intérêt économique, les formes d'exploitation particulièrement en accord avec la nature et respectueuses de l'environnement et des animaux;
  - c. elle légifère sur la déclaration de la provenance, de la qualité, des méthodes de production et des procédés de transformation des denrées alimentaires;
  - d. elle protège l'environnement contre les atteintes liées à l'utilisation abusive d'engrais, de produits chimiques et d'autres matières auxiliaires;
  - e. elle peut encourager la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles et octroyer des aides à l'investissement;
  - f. elle peut légiférer sur la consolidation de la propriété foncière rurale.
- 4 Elle engage à ces fins des crédits agricoles à affectation spéciale ainsi que des ressources générales de la Confédération.

*Commentaire: Un nouvel article constitutionnel est une bonne chose. Mais a-t-il bien été mis en œuvre? – Certains membres des comités des initiatives «Pour des aliments équitables», «Pour la souveraineté alimentaire» et certaines voix de l'Union suisse des paysans USP soulignent que leurs initiatives populaires n'auraient pas été nécessaires, si l'article 104 avait été mis en œuvre intégralement.*



# L'importance du droit naturel pour l'éthique et la coopération pacifique dans la communauté mondiale

Présentation du livre de Maria Raphaela Hölscher «Das Naturrecht bei Joseph Ratzinger/Papst Benedikt XVI.»

par Urs Knoblauch, journaliste dans le domaine culturel, Fruthwilten TG

Le droit naturel forme la base éthique valable pour tous les êtres humains et tous les peuples, indépendamment de leur vision du monde, de leur religion ou de leur culture. Durant son pontificat, le pape émérite Benoît XVI a toujours ciblé l'attention sur l'importance significative du droit naturel pour l'avenir de la communauté mondiale. Ci-dessous, nous présentons quelques idées principales de l'ouvrage de Maria Raphaela Hölscher «Le droit naturel dans la pensée de Joseph Ratzinger/Pape Benoît XVI – L'importance du droit naturel au passé et au présent» paru en 2014.

L'auteur de ce livre a terminé ses études de doctorat à l'«Ateneo Pontificio Regina Apostolorum» à Rome avec une thèse sur le droit naturel dans la pensée de Benoît XVI. Après ses études en travail social et pédagogie de la religion, elle a travaillé dans de nombreux établissements caritatifs en Allemagne et en Albanie. Actuellement, elle enseigne la religion à Vienne. Elle est membre de la «Communauté de la nouvelle voie de Saint François d'Assise». Récemment, elle a été élue présidente de l'«Association Johannes Messner» à Vienne.

Dans son livre, Maria Raphaela Hölscher se réfère aux œuvres de Joseph Ratzinger/Pape Benoît XVI, à des sources et aux travaux scientifiques sur le droit naturel, notamment de Johannes Messner (1891–1984) et de Rudolf Weiler (\*1928).

Comme son prédécesseur Jean-Paul II, Joseph Ratzinger/Pape Benoît XVI a ciblé, dans de nombreux messages et écrits, l'attention sur l'importance du droit naturel pour la coopération pacifique de la communauté mondiale. («Die Weltfriedensbotschaften Papst Johannes Paul II. 1933–2000 – Beiträge zur katholischen Soziallehre», Berlin 2001. [Les messages pour la paix mondiale de Jean-Paul II 1933–2000 – Contributions à la doctrine sociale catholique]). Joseph Ratzinger/Pape Benoît XVI a surtout mis l'accent sur les dangers représentés par le relativisme: dissolution du droit, de la réalité et de la vérité. Dès le 22 septembre 2011, lors du discours de Benoît XVI devant le Bundestag, ([www.bundestag.de/parlament/geschichte/gastredner/benedikt/rede/250244](http://www.bundestag.de/parlament/geschichte/gastredner/benedikt/rede/250244)) le droit naturel classique conforme à la nature humaine et à une culture universelle du droit, est davantage réapparu dans les discussions

«Le droit, dans la pensée du droit naturel, n'est pas créé par l'homme, mais il est inscrit dans le cœur de l'être humain».

interpersonnelles et dans les débats politiques.

Vu le danger de la séparation du pouvoir et du droit en politique, le pape a cité Saint Augustin: «Enlève le droit – et alors qu'est-ce qui distingue l'Etat d'une grosse bande de brigands?» Ainsi, il faisait référence à la terrible injustice et le mépris de l'humanité dans l'histoire récente et a ainsi incité plusieurs de ses nombreux critiques à la réflexion et à continuer de chercher le dialogue.

Le droit, dans la pensée du droit naturel, n'est pas créé par l'homme, mais il est inscrit dans le cœur de l'être humain» comme l'a décrit Wolfgang Waldstein dans son livre (Waldstein, Wolfgang. *Ins Herz geschrieben – Das Naturrecht als Fundament einer menschlichen Gesellschaft*, Augsburg 2010) auquel s'est référé le pape dans son discours devant le Bundestag. Dans sa préface, Hölscher explique que le discours du pape cité ci-dessus était un événement «d'importance historique». En effet, ce discours et le livre cité de Waldstein l'avaient encouragée à choisir la thématique de son livre. Pour l'auteur, il s'agit de montrer comment la pensée sur le droit naturel de Joseph Ratzinger/Pape Benoît XVI «relie des idées théologiques, philosophiques et scientifiques.» (p. 15)

## Les bases anthropologiques, historiques et philosophiques du droit naturel

Dans sa préface, Maximilian Heim OCist, abbé de la Zisterzienserabtei Stift Heiligenkreuz im Wienerwald et Magnus Cancellarius de la Haute Ecole de philosophie et théologie Benoît XVI de Heiligenkreuz, souligne le fait que le droit naturel «n'est pas seulement décisif pour le présent mais aussi pour l'avenir de la compréhension du droit», en matière d'éthique et de responsabilité morale des hommes. L'abbé renvoie à l'universalité du droit naturel et souligne: «Il ne s'agit pas d'une instrumentalisation catholique du droit naturel, mais de la reconnaissance de fondements raisonnables, inscrits a priori dans la nature humaine. Le droit naturel est relié à l'anthropologie, à la nature de l'être humain et à l'histoire de la philosophie. Cette tradition se réfère à Aristote et à la philosophie

grecque – notamment la Stoa – qui parlait de la voix de la raison et de la loi de la nature de l'homme.» (p. 9)

Cicéron et Saint Thomas d'Aquin ont réévalué d'importantes contributions à l'enseignement catholique pour mieux comprendre la nature humaine et le droit naturel. Maria Raphaela Hölscher souligne que «dans ce débat de deux millénaires et demi» il s'agissait toujours «de trouver la mesure pour des lois morales et juridiques.» (p. 14) La tâche centrale est d'éclaircir les termes de la «nature humaine», du «droit naturel», de la «nature», et de la conception de l'homme. Nature renvoie au mot latin «natura» (nasci – naître, se développer) au mot grec «physis» et au «ius naturale» des Romains. Ainsi, on désigne par le terme nature «tout ce qui existe organiquement et anorganiquement ou qui se développe sans contribution de l'homme.» (p. 16)

Concernant la doctrine sociale de l'église catholique, «Benoît XVI disait, qu'elle se fonde sur la raison et le droit naturel, c'est-à-dire sur ce qui est propre au genre humain.» (p. 38) L'homme a une nature sociale, il est doué de raison et forme une unité physique, émotionnelle et psychique avec la capacité à la transcendance.

L'ouvrage de Hölscher éclaircit les rapports historiques et actuels du droit naturel par une étude fondamentale des sources. Elle écrit: «Dans une rétrospective historique, Ratzinger renvoyait à la découverte et au développement du droit naturel jusqu'à la naissance du «ius gentium». Des siècles plus tard, au temps de la Réforme, où les positions théologiques étaient partiellement très opposées, il a fallu développer un droit commun ou au moins un minimum de droit.» (p. 35). Les fondements devaient «plus se trouver dans la foi, mais dans la nature, dans la raison de l'être humain.» (p. 35) Hölscher se réfère à Ratzinger en expliquant «que l'idée du droit naturel comme droit de la raison reconnaissant – en transgressant toutes les frontières religieuses – la raison comme organe du développement commun du droit avait été développée par Hugo Grotius (1583–1645) et Samuel von Pufendorf (1632–1694)». (p. 35)



ISBN 978-3-902694-73-7

## Le droit naturel, fondement des droits de l'homme, du droit international et de la paix

Les liens actuels avec la situation de la culture politique de notre temps sont très précieux. Selon Ratzinger, «le droit naturel est resté, notamment dans l'église catholique, la figure d'argumentation avec laquelle elle fait appel à la raison commune dans le dialogue avec les autres communautés religieuses et la société laïque. A l'aide du droit naturel on cherche la base de la communication sur les principes éthiques du droit dans une société laïque et pluraliste.» (p. 35)

Actuellement, le droit naturel est contesté par des courants de pensée inscrits dans l'esprit du temps tels que l'antihumanisme, le relativisme, le déconstructivisme, le nihilisme ainsi que par la recherche de profit et de pouvoir; il est bafoué par des guerres violentes le droit international et il n'est plus guère enseigné. «En tant que dernier élément du droit naturel, déclare Hölscher, il y a encore les droits de l'homme.» (p. 36) Selon Ratzinger dans son dialogue avec Jürgen Habermas,

Suite page 10

# Le droit naturel et la Loi fondamentale allemande

par Karl Müller

Depuis un certain temps déjà, on assiste à des tentatives de construire une contradiction entre la Constitution allemande – la Loi fondamentale – et le droit naturel. Plus encore: on tente de créer des liens entre le droit naturel et la pensée totalitaire. On exige un «droit» de pouvoir vivre librement selon tous les styles de vie sans aucune prise en compte de ce qui est objectivement bon ou mauvais pour l'être humain. Au lieu de cela de nombreuses idées ou faits sont transformés de manière libérale (on pourrait aussi dire de manière postmoderne, «post-factuelle» ou simplement destructive). Le dernier exemple est la contribution du politologue allemand, enseignant à Princeton (USA), Jan-Werner Müller publiée dans la «Neue Zürcher Zeitung» du 26 août 2017. Il est évident qu'on pratique la falsification de l'histoire également dans ce domaine; car de telles interprétations ne correspondent ni à l'historique ni à de nombreux passages du texte constitutionnel allemand.

## Une interprétation postmoderne de la Loi fondamentale est absurde

Le préambule de la Loi fondamentale mentionne la «responsabilité devant Dieu et devant les hommes» – et l'importance de «la

volonté de servir la paix du monde». L'Etat et la société allemande sont obligés de respecter le «bien commun», le bien du peuple allemand. Dans l'article 14, concernant la propriété et le droit de succession, il est dit: «Propriété oblige. Son usage doit contribuer en même temps au bien de la collectivité».

La Loi fondamentale allemande est une Constitution libérale, mais n'a rien à voir avec l'arbitraire et le relativisme. Si l'article 2 donne à toute personne résidant en Allemagne «le droit au libre épanouissement de sa personnalité», on n'ouvre pas grand la porte à l'arbitraire – mais on limite ce droit en ajoutant: «... pourvu qu'il ne viole pas les droits d'autrui ni n'enfreigne l'ordre constitutionnel ou la loi morale.»

Le «droit au libre épanouissement de sa personnalité» ne peut pas être considéré sans prendre en compte la représentation de l'homme se trouvant à la base de la Loi fondamentale. La Cour constitutionnelle allemande s'est prononcée clairement à ce sujet: «La représentation de l'homme se trouvant à la base de la Loi fondamentale ne correspond pas à celle d'un individu autonome et isolé – la Loi fondamentale présente les liens entre l'individu et la communauté dans

le sens de l'esprit et de la vocation communautaires de la personne, sans mettre en cause sa propre valeur.»

## Le droit naturel au lieu du relativisme postmoderne

A l'article 6, il est écrit: «Le mariage et la famille sont placés sous la protection particulière de l'Etat» et «élever et éduquer les enfants sont un droit naturel des parents et une obligation qui leur échoit en priorité». Puis, l'article 20 précise que «les pouvoirs exécutif et judiciaire sont liés par la loi et le droit». Il est donc évident que la Loi fondamentale présente un ensemble de valeurs orienté sur la nature sociale de l'être humain et ne pouvant être interprétée de façon postmoderne. Elle est fondée sur le droit naturel. L'article 1 de la Constitution en est la preuve: «La dignité de l'être humain est intangible. Tous les pouvoirs publics ont l'obligation de la respecter et la protéger.»

## La postmodernité est-elle la cour d'entrée à la dictature?

Les mères et les pères de la Loi fondamentale avaient sous leurs yeux la dictature et la tyrannie des nazis ayant méprisé tout le droit (dans le sens de droit naturel), mais égale-

ment la transition de la Constitution libérale-positiviste de l'Empire de Weimar vers la dictature, lorsqu'ils ont décidé de s'opposer au pur libéralisme et positivisme pour favoriser un ordre basé sur le droit naturel. La substance de l'article 1 (dignité de l'être humain, caractère obligatoire des droits fondamentaux pour la puissance publique) et de l'article 20 (principe démocratique, principe de l'Etat de droit, de l'Etat fédéral et de l'Etat social, la séparation des pouvoirs et le droit de résistance) ne doit plus jamais être remis en question dans le cadre de l'ordre constitutionnel; finalement les nazis sont parvenus à éliminer les droits fondamentaux de la Constitution de l'Empire de Weimar, la séparation des pouvoirs et finalement tout l'ordre constitutionnel, et à étouffer brutalement toute résistance là-contre.

Les tentatives de séparer le droit naturel et l'ordre libéral et démocratique de l'Etat fait partie d'une campagne politique voulant irriter, afin de conserver le pouvoir. La réalité est différente: le droit naturel est une base fondamentale de l'Etat social et de l'Etat de droit libéral et démocratique – et un bouclier contre une nouvelle dictature absolutiste sous couvert d'un libéralisme postmoderne.

# Peu de mesures sont prises pour protéger la propriété privée

## Pour mémoire: la crise financière a commencé il y a 10 ans

rt. Il y a 10 ans, la crise financière mondiale s'est annoncée sur le marché hypothécaire américain. Des milliers de citoyens américains ont perdu leur emploi et leur maison. C'était le début de la crise financière en 2008. Par la suite, une des plus grandes banques du monde, *Lehman Brothers Bank*, disparut de la circulation. Elle ne put plus assumer ses obligations. D'autres banques internationales, également en Europe, se retrouvèrent dans la faillite. Elles furent «secourues» dans le monde entier par les gouvernements concernés par des activités sans précédents, pour sauver l'économie mondiale d'une crise semblable à celle du début des années trente.

Les banques centrales telle la *Federal Reserve Bank* (FED) américaine ou la *Banque centrale européenne* (BCE) commencèrent à acheter avec de l'argent «nouvellement créé» des actions ou des emprunts d'Etat en quantités inconnues jusque-là, afin de «pomper des liquidités dans le marché» – comment cela est appelé banalement par le monde financier – pour «stimuler» l'économie. Cela mena par la suite à une fuite dans le franc suisse, parce que les citoyens des Etats de l'UE limitrophes craignaient une inflation. La *Banque nationale suisse* (BNS) fut alors également obligée de travailler avec de l'argent «nouvellement créé», afin d'acheter des monnaies étrangères (surtout des euros),

pour stabiliser les cours de change et pour maintenir une industrie d'exportation compétitive sur le marché international.

Le volume gigantesque de cet argent fictif inflationniste, créé et continuant à l'être, s'agrandit toujours et représente pour nous une épée de Damoclès. «Plus tard» quand l'économie se sera à nouveau affermie, la masse monétaire sera «retirée» du marché. Comment et quand cela va-t-il se passer reste un secret même pour les spécialistes.

Entre temps, on a élaboré des propositions raisonnables dont la mise en pratique pour empêcher des crises financières futures est prise en compte:

- Une des plus importantes démarches, mais toujours pas mise en vigueur, est la séparation entre les banques de commerces et les banques d'investissements. Cette séparation avait été prise aux Etats-Unis à la suite de la crise économique de 1929 (vendredi noir) et avait prévalu jusqu'en 1998. *Bill Clinton* a annulé le *Glass-Steagall-Act*, en vigueur depuis 1932, afin de permettre au monde bancaire américain à entreprendre à nouveau de plus grandes spéculations. La crise de 2008 est une conséquence de cette mesure. En Suisse, on a également débattu de la séparation entre les affaires et la spéculation, mais les Chambres parlementaires ont laissé

tomber ce projet au profit des grandes banques.

- Un autre projet est l'augmentation massive des capitaux propres des banques. Là, on a avancé, même si les masses monétaires prêtées dépassent largement les capacités des banques.
- Un autre secret de la législation financière est la possibilité de protéger la propriété privée des citoyens, alors qu'en même temps les grands groupes bancaires opérant au niveau international sont déclarés «d'importance systémique» c'est-à-dire qu'ils doivent être «sauvés» par l'Etat, donc par les contribuables et les citoyens. On n'a guère discuté le fait que les grandes banques pourraient aussi être démantelées, selon l'esprit des cartels, en des unités plus petites, n'étant plus «d'importance systémique» et ne pouvant pas faire de grands dégâts lors d'une banqueroute.
- En lieu et place, on pousse les petites banques solides travaillant de manière économe avec l'argent confié, suite à une nouvelle législation financière des années passées (Bâle II) toujours plus dans ces retranchements. Ils ne peuvent pas se permettre d'agrandir leur administration comme les grandes banques. Ce sont justement les petites banques ancrées dans les

régions, comme celles basées sur la philosophie Raiffeisen, qui peuvent garantir un engagement non spéculatif. (Si cela est encore vrai pour la banque Raiffeisen actuelle, dont le secteur des spéculations s'agrandit, cela devrait être débattu à une autre occasion.)

- On a discuté de différents modèles concernant de nouvelles manières de mener la politique monétaire. L'initiative populaire «Monnaie Pleine» est un exemple d'une proposition prochainement soumise au peuple.
- D'autres protections contre une crise sont un budget national équilibré, un haut niveau d'autosuffisance de produits vitaux, de sévères critères pour l'attribution d'hypothèques et lors de l'endettement en général.

Ce court aperçu du monde actuel de la finance, nous révèle le peu d'exigences réalisées en faveur d'une politique responsable et la persistance des banques centrales à créer de la *Fiat money*. Les réflexions approfondies sur les fondements éthiques dans ce domaine n'ont trouvé que partiellement leur chemin vers la pratique.

A court et à long terme nous devons inclure dans nos propres réflexions la prévoyance d'une crise économique «inattendue».

### «L'importance du droit naturel ...»

suite de la page 9

ceux-ci «sont incompréhensibles sans la notion d'appartenance de l'homme à l'espèce humaine, celui-ci est sujet de droits, son être est porteur de valeurs et de normes qu'il faut trouver mais non les inventer.» (p. 36)

#### Contre le relativisme éthique, le déconstructivisme, l'antihumanisme et la guerre

Joseph Ratzinger, le cardinal préfet d'alors, a en 2005, peu avant d'être élu pape, «regretté que l'actuelle dictature du relativisme ne voulait rien reconnaître comme définitif» ou comme vérité. Précisément dans le domaine des valeurs fondamentales humaines tel que l'honnêteté, le droit, la fidélité, le pacifisme ou la sollicitude, il n'y a pas de relativisme, pas de subjectivisme, pas d'arbitraire ou d'adaptation à quelque esprit du temps. Il ne faut pas accepter «l'assombrissement et l'incertitude dans les preuves indéniables de valeurs tel que l'égalité des êtres humains, la dignité égale des genres et l'inviolabilité de la vie humaine.» (p. 190) On relativise même «la foi selon le Credo de l'Eglise» en la dénigrant comme «intégrisme». («La dictature du relativisme», *Heiligenkreuz* 2014, p. 6) Avec une prétendue «nouvelle anthropologie», la technicisation radicale, le «gender-mainstreaming» avec une «nouvelle philosophie du sexe» et des interventions dans la substance humaine (la sélection des embryons par exemple), on viole des bases fondamentales du droit naturel et de la dignité humaine. (p. 169) Ainsi, dans le contexte du «gender-mainstreaming» propagé officiellement dans l'idéologie politique, on relativise aussi le mariage authentique et l'union conjugale entre homme et femme» et la déclare au niveau légal comme «union entre deux personnes». (p. 198)

C'est ainsi qu'on détruit la base traditionnelle et conforme à la nature «du mariage et on transforme la nature de la société en tout autre chose.» (p. 198) Ces développements représentent une «révolution culturelle» de la communauté de valeurs du vivre-ensemble humain avec de lourdes conséquences. (p. 178) Le fait que le Bundestag allemand ait accepté le 30 juin 2017, après une courte discussion à grande majorité le projet de loi du Bundesrat sur l'introduction du «mariage pour tous», représente l'expression alarmante de cette révolution culturelle. A l'avenir, on lira dans le Code civil allemand: «Le mariage à vie est conclu par deux personnes de sexe différent ou du même sexe.» ([www.bundestag.de/dokumente/textarchiv/2017/kw26-de-ehe-fuer-alle/513682](http://www.bundestag.de/dokumente/textarchiv/2017/kw26-de-ehe-fuer-alle/513682))

«De nombreux exemples historiques prouvent que le positivisme juridique sans rapport avec le droit naturel et l'éthique ainsi que le relativisme ou les méthodes de manipulation et de propagande, agissant au mépris de la dignité humaine, peuvent entraîner de dangereux développements.»

De nombreux exemples historiques prouvent que le positivisme juridique sans rapport avec le droit naturel et l'éthique ainsi que le relativisme ou les méthodes de manipulation et de propagande, agissant au mépris de la dignité humaine, peuvent entraîner de dangereux développements. Ainsi Ratzinger souligne dans sa publication «Vers une nouvelle Europe?» (1992) «Après l'immense abus du positivisme juridique dans le «droit» du Troisième Reich, dans lequel l'injustice devint loi et l'Etat, dégradé en une bande de brigands, on s'était au fond rendu compte, que toute législation devait être fondée sur des valeurs pouvant échapper à la manipulation.» (p. 211)

Lors de son discours devant le Bundestag allemand mentionné ci-dessus, Benoit XVI renvoya, dans le contexte du Dieu créateur à «l'idée des droits de l'homme, l'idée de l'égalité de tous les êtres humains devant la loi, de la reconnaissance de l'inviolabilité de la dignité humaine dans chaque personne et la conscience de la responsabilité des êtres humains pour leurs actes.» (p. 10) Cette reconnaissance de la raison «forme notre mémoire culturelle. L'ignorer ou la comprendre comme un simple passé, serait une amputation de notre culture toute entière et la priverait de sa globalité.» (p. 10) Pour le pape, ce fut une préoccupation centrale, «de soumettre le pouvoir à la mesure du droit, afin que ne règne pas le droit du plus fort mais la force du droit.» (p. 35)

En rapport avec le droit naturel et la nature humaine, il soulignait très souvent que la «loi morale naturelle» et les «fondements de l'éthique universelle» appartenaient pour tous les êtres humains, les cultures et les traditions de sagesse au «grand patrimoine de la sagesse humaine.» (p. 41) Dans ce contexte, le pape rendit souvent attentif au danger que «lorsque la raison positiviste croit être la seule culture suffisante, elle minimise l'homme, voire menace même l'humanité.» (p. 51) Justement face au droit fixé par l'homme et aux lois décidées par des votations à majorité démocratique avec leurs droits et leurs devoirs, qui peuvent également être injustes, «il faut qu'il y ait un droit qui suive la nature, l'être même de l'homme. Il faut trouver ce droit-là qui formera par la suite un correctif face au droit positif.» (p. 35)

#### L'objectif essentiel

##### de l'éducation et de la formation: «Un monde plus humain pour tous»

Les réflexions et contenus décrits du livre de Maria Raphaela Hölscher comprennent aussi le devoir éducatif et la responsabilité concernant la formation, la culture et la politique. La psychologie, par exemple, nous montre qu'il faut soigner, promouvoir et renforcer avec précaution, dès la première enfance, par le modèle et l'orientation, les merveilleuses capacités humaines innées à la nature sociale de l'être humain afin qu'elles prennent place dans la vie émotionnelle et dans la conscience de l'homme. Ce n'est pas la numérisation, mais l'éthique et l'humanité qu'il faut mettre au premier plan. De telles personnalités sont capables de résoudre des conflits sans violence et de mener un dialogue sincère et constructif.

Dans ce contexte, Hölscher se réfère également à la soirée historique, où le cardinal Ratzinger et Jürgen Habermas ont débattu le 19 janvier 2004 à l'Académie catholique de Munich des sujets «Ce qui tient ensemble le monde» et les bases «d'un Etat libéral.» (Habermas, Jürgen; Ratzinger, Joseph. – *Dialektik der Säkularisierung – Über Vernunft und Religion*, 2001) Pour Ratzinger, «le droit naturel est une réalité pouvant être reconnue par l'intuition fondamentale de l'homme sur le caractère morale de l'être. Il y a un lien, commun à toutes les grandes cultures, entre l'être humain et la nature.» (p. 29) Dans l'entretien, «Ratzinger a demandé comment le droit se forme et quelle qualité il doit avoir pour correspondre à la justice et pour ne pas devenir le privilège de ceux ayant le pouvoir pour créer des lois. Puis, Ratzinger a expliqué qu'une condition fondamentale pour le droit est la justice, le *unicuique suum*, de donner à chacun son dû. De par la nature de l'homme, il existe des droits. Partant de telles pensées, l'idée des droits de l'homme a évolué sous la forme d'une Magna Charta du mouvement moderne pour la liberté.» (p. 82)

Le pape a toujours renvoyé «à l'enracinement profond dans le droit naturel de tout système de droit national ou international, dans le message éthique inscrit dans l'être humain lui-même.» (p. 82) Hölscher pré-

cise «que le droit naturel est reconnaissable au sens classique du terme, qu'il est globalement valable et inchangeable et qu'il perdure les changements historiques. Puisque le droit naturel est propre à la nature humaine égale pour tous les être humains, il engage tout un chacun.» (p. 91)

Dans les précieuses encycliques de Benoit XVI «Fides et ratio» [Foi et raison] de 1998 et «Caritas in veritate» [L'amour dans la vérité] de 2009, la raison, l'esprit et les capacités humaines de la réflexion rationnelle et métaphysique sont regroupées pour prendre connaissance de la vérité. La question décisive est posée: «Y a-t-il un lien entre l'être et le devoir, y a-t-il donc dans l'être lui-même une exigence éthique et légale?» (p. 33) Joseph Ratzinger y répond par l'affirmative et explique que la justification se trouve «dans la conception de la nature en tant que porteuse de l'esprit, de l'éthos et de la dignité étant inhérents à la nature. Le message éthique, contenu dans l'être, est reconnaissable. Dans le droit naturel classique, il existe un fondement métaphysique. Suite à une conception erronée de la nature, celle-ci n'étant aujourd'hui plus vu comme métaphysique, mais avant tout comme empirique, il est presque impossible pour l'être humain de reconnaître ce message éthique.» (p. 81)

Ainsi, le message fondamental du droit naturel classique, «Fais le bien et évite le mal» (p. 231), peut toujours, dans notre vie quotidienne, être le principe directeur dans l'éducation, la formation, la science et la politique. Dans ce sens, la loi morale universelle et le droit naturel sont «la base solide de tout dialogue culturel, religieux et politique. Il permet au pluralisme diversifié des différentes cultures, de ne pas s'éloigner de la recherche commune du Vrai et du Bon.» (p. 220) C'est ainsi que «la quête du bien commun» et celle de «la construction de la paix» pourront réussir. «Pour être vrai, déclare Benoit XVI, le dialogue doit être clair en évitant le relativisme et le syncrétisme. Mais il doit être animé par le respect sincère de l'autre et de l'esprit de la réconciliation et de la fraternité.» (p. 220)

C'est pourquoi il faut réaffirmer les acquis des Nations Unies et se soucier de leur mise en pratique au niveau international, comme le pape l'a souligné dans son discours de 2008 devant l'Assemblée générale de l'ONU. (Benoit XVI, *Eine menschlichere Welt für alle*, 2008) [Un monde meilleur pour tous]. Pour cela, le droit naturel joue un rôle crucial, car il n'est pas lié à une confession religieuse. Grâce à la loi morale naturelle, il est accessible pour tout être humain et permet donc la collaboration pacifique dont la communauté mondiale a un urgent besoin.

# Les bonnes filles vont au ciel, les méchantes deviennent reine

## La lutte suisse féminine s'établit: Sonia Kälin – trois fois sacrée

par Heini Hofmann

La Suisse démocratique fête – en lutte suisse – tous les trois ans un roi que tout le monde connaît. Cependant, moins connu est le fait que tous les ans, on sacre dans ce pays aussi une reine. La reine actuelle a remporté la couronne pour la troisième fois.

Sonia Kälin, fille sympathique et naturelle d'un paysan, jouant de l'accordéon schwyzois, habite le quartier d'Egg près d'Einsiedeln. Jeune femme bien entraînée, elle est parfois un peu provocatrice en entrant dans le rond de sciure dans son pantalon de lutte, maquillée et ongles vernis. Cette année, elle a remporté le titre pour la troisième fois.

En Suisse, la lutte est un sport de première classe et magnétise le public. Car ce sport national avec sa tradition très ancienne est une compétition et fête populaire à la fois. On a pu s'en rendre compte à nouveau lors de la Fête fédérale de lutte et de jeux alpestres à Estavayer-Le-Lac, l'«olympiade des lutteurs», ayant lieu tous les trois ans. L'arène a accueilli plus de 50000 spectateurs et était de ce fait le plus grand stade temporaire de Suisse (Parc Saint-Jacques à Bâle: environ 40000). La lutte féminine, cependant, se déroule toujours et encore dans l'ombre et à l'écart. Sonia Kälin veut se battre pour que cela change.

### Cela a commencé avec des protestations

Lorsqu'en 1980 à Aeschi près de Spiez, la première fête de lutte féminine eut lieu, il y eut de massifs problèmes. Dora Hari, l'orga-



La lutte suisse féminine, ce sont des duels durs mais loyaux, où l'on ne se fait pas de cadeaux. (photo Rolf Eicher)

nisatrice, a été confrontée à de nombreuses menaces et il était défendu aux lutteurs du village d'aider lors des préparations, car on les aurait suspendus de l'association. Beaucoup d'hommes mais aussi des femmes considéraient la lutte féminine comme déplacée.

Peut-être pensaient-ils aux sales combats de femmes dans des bains de boue comme on en trouvait dans les établissements des quartiers de plaisir des villes portuaires européennes. Mais, ils auraient également pu penser aux combats hiérarchiques naturels des vaches de la race d'Hérens en Valais, au cours desquels au début de la saison alpestre la «Reine à la corne et au lait», est sacrée après des duels non sanglants établissant la hiérarchie. La reine cornée sacrée reste pendant tout l'été l'animal de tête respecté sur l'alpage.

Pour ce spectacle animal touristique, ce sont des critères assez exigeants et respectables, qui décident de la compétition par rapport aux filles faisant du wrestling dans les basses tavernes portuaires ou aussi en comparaison aux banals concours de Miss actuels: ces anges doivent certes être jolies, mais surtout pas vigoureuses et quant au lait, seule l'enveloppe compte chez celles-ci. Les combats hiérarchiques naturels des vaches d'Hérens ressemblent pour cette raison plus aux duels durs mais loyaux de la lutte féminine.

### Marche victorieuse inexorable

Malgré le refus et la réprobation, la première fête de lutte féminine eut lieu en 1980 à Aeschi avec 15000 spectateurs et fut un véritable succès. L'Association fédérale de lutte

### Petit glossaire de la lutte à la culotte

HH. Pour plaquer le dos de l'adversaire au sol, la lutte suisse a son propre vocabulaire: le mouvement le plus utilisé est le «Churz»; il repose sur une feinte corporelle. Souvent, on voit aussi le «Stich», un mouvement pour tourner l'adversaire sur ses propres pieds. Si on est moins fort que l'adversaire, on peut utiliser le «Brienzer vorwärts». Le «Wyberhaagge» (utilisé également par les femmes et les filles) est un mouvement en crochet appliqué debout. Lors du «Plattwurf», les deux omoplates touchent simultanément le sol sans qu'on doive exercer de pression. Cela donne la note maximale de 10. Et un «Gestellter» est un match nul à la fin du temps imparti.

suisse féminine fut fondée en 1992 et compte aujourd'hui plus de 130 lutteuses actives. L'intérêt public et le soutien monte avec l'acceptation. Pour celui qui a déjà participé à une fête de lutte féminine: comme chez les hommes – on donne tout mais rien n'est donné. De plus, ce sport a un style: d'abord, on se donne la main, après on lutte, et à la fin, la gagnante essuie la sciure du dos de la perdante, symbole que la lutte n'est pas un combat mais une épreuve de force.

Parlons des «méchants» garçons et filles: en lutte suisse, les méchants sont justement les bons; Car «méchant» ne sont que ceux qui ont gagné une couronne lors d'une Fête fédérale de lutte. Alors que chez les hommes le roi est sacré seulement tous les trois ans à la finale de la Fête fédérale, les femmes connaissent un autre procédé de classement. Pendant toute l'année, on classe régulièrement les lutteuses, si bien que la reine (si elle ne peut plus être rejointe) est déjà connue avant la fin de la saison.

### Jusqu'à présent, il y a eu 13 reines

Il en était ainsi avec Sonia Kälin qui, en route vers son troisième titre, remporta 4 des 6 combats de lutte féminine et n'était plus rattrapable. Ainsi, le conseiller fédéral Ueli Maurer a pu la féliciter à Siebnen lors de la Fête fédérale de lutte féminine «au nom de toute la Nation» pour son troisième titre de reine. Jusqu'à présent, elle n'a gagné pas moins de 37 couronnes, dont la première à 18 ans. Ainsi, cette athlète, âgée de 32 ans, est devenue l'idole de la génération future des lutteuses.

Depuis 1989, 13 reines ont été sacrées, dont une 5 fois, une autre 4 fois, deux 3 fois, quatre 2 fois et cinq 1 fois. Les 28 titres proviennent des cantons suivants: Berne 8, Lucerne 7, Saint-Gall 4, Schwyz 4, Uri 3 et Valais 2. Tandis qu'une Miss Suisse, par exemple, devient une Ex-Miss après une année, le titre de reine en lutte suisse est détenu une vie entière. Ce qui est amusant

Suite page 12

### Différente des autres disciplines sportives

HH: La lutte suisse est avant tout un sport sympathique parce que les lutteurs et lutteuses ne sont pas des colonnes d'affichage ambulantes. Lors des Fêtes fédérales et des fêtes de lutte normales, toute publicité dans l'arène et sur les tenues de combat est interdite. Pour les deux sexes on ne distingue que deux vêtements: les lutteurs membres d'associations de lutte portent des pantalons foncés et souvent la chemise à edelweiss, les membres d'associations sportives portent des pantalons blancs et un T-Shirt blanc.

Le numéro de départ ne se porte pas sur le dos; il ne se trouve que dans le guide de la fête. Afin que le public sache quand-même qui sont les deux concurrents, des garçons ou des filles (faisant partie des futurs lutteurs) portant des affiches avec les numéros. Pour un rond de sciure, il y a trois juges, l'un dirige le combat sur place, les deux autres sont assis à une table. La majorité décide de la note.

Les culottes de lutteur ou lutteuse en toile de jute, portées sur les vêtements avec un ceinturon en cuir par lequel on saisit l'adversaire, sont extrêmement robustes et ont une résistance de rupture allant jusqu'à une tonne. Elles sont fabriquées principalement dans l'Emmental. Le rond de sciure (diamètre 14 m pour les compétitions fédérales, sinon 12 m) est formé d'une couche de sciure sans poussière (sapin ou épicéa), damée et épaisse d'au moins 15 cm. La couche supérieure reste cependant meuble – pour réduire le risque de blessures.

La compétition de lutte suisse est divisée en 3 ou 4 parties: début de lutte (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> passes), déroulement (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> passes) puis la finale (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> passes). Lors d'une compétition fédérale – uniquement chez les hommes – il y a encore la finale de la couronne (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> passes). L'évaluation se fait selon un système de notes allant de 8.50 à 10.00 avec des quarts de point. Les notes insuffisantes sont réservées pour les comportements passifs ou non loyaux. Le roi et la reine portent une couronne en feuilles de chêne.



Le roi de la lutte a ses dames d'honneur, la reine de la lutte a ses hommes d'honneur. (photo Rolf Eicher)

### Les 13 lutteuses couronnées en 28 ans depuis 1989

1989	Helene Schürpf, Schwyz SZ	2003	Jeanette Arnold, Hochdorf LU
1990	Eva Holenstein, Nesslau SG	2004	Jeanette Arnold, Hochdorf LU
1991	Pia Arnold, Unterschächen UR (3 x)	2005	Jeanette Arnold, Hochdorf LU
1992	Pia Arnold, Unterschächen UR	2006	Brigitte Kunz, Trubschachen BE (5 x)
1993	Ruth Wüthrich, Trubschachen BE	2007	Brigitte Kunz, Trubschachen BE
1994	Melissa Varone, Savièse VS (2 x)	2008	Brigitte Kunz, Trubschachen BE
1995	Pia Hofer, Buttisholz LU	2009	Franziska Lacher, Kaltbrunn SG
1996	Melissa Varone, Savièse VS	2010	Brigitte Kunz, Trubschachen BE
1997	Pia Arnold, Unterschächen, UR	2011	Brigitte Kunz, Trubschachen BE
1998	Franziska Lacher, Kaltbrunn SG (2 x)	2012	Sonia Kälin, Egg/Einsiedeln SZ (3 x)
1999	Erika Hautle, Gommiswald SG	2013	Margrit Vetter-Fankhauser, Escholzmatt LU (2 x)
2000	Eveline Fankhauser, Eggiwil BE (2 x)	2014	Margrit Vetter-Fankhauser, Escholzmatt LU
2001	Eveline Fankhauser, Eggiwil BE	2015	Sonia Kälin, Egg/Einsiedeln SZ
2002	Jeanette Arnold, Hochdorf LU (4 x)	2016	Sonia Kälin, Egg/Einsiedeln SZ

# La fête d'Unspunnen et la journée de la jeunesse

par Rita Brügger

La fête d'Unspunnen a une longue tradition historique. En 1805, elle a été réalisée pour la première fois comme signe de réconciliation entre la population urbaine et rurale. On voulait faire la paix, créer une meilleure compréhension mutuelle, construire des ponts. La pierre d'Unspunnen, pesant 83,5 kg, est le symbole de cette fête et doit être jetée par les meilleurs lanceurs de pierre à une distance entre 3 et 4 mètres. La musique folklorique, le yodel et d'autres sports nationaux comme la lutte suisse sont également représentés.

Cette année, sans grande présence médiatique, a eu lieu la journée de la jeunesse pendant l'ouverture de la fête d'Unspunnen. Ce qu'il y avait à voir et à écouter était un magnifique plaisir.

Une animation colorée règne dans les rues et les prés d'Interlaken. L'image est marquée par d'innombrables jeunes gens donnant une belle impression festive dans leurs costumes folkloriques. Les enfants et les adolescents sont venus de toutes les parties du pays pour participer activement à la fête traditionnelle et pour présenter ce qu'ils avaient appris au cours de l'année. Ils se promènent sur la place de fête, se rendent en grand nombre dans la tente où on les nourrit et où ils se préparent pour leur présentation. Le programme comprend une grande variété de manifestations faisant partie des coutumes suisses: chœur de jeunes, groupes de danse, jeunes lutteurs, lanceurs de pierre, jeunes joueurs de hornuss, jeunes lanceurs de drapeau, joueurs de cor des Alpes, formations de jeunesse de la musique populaire et les tireurs de sport montrent ce jour-là leurs compétences.

La présidente de l'Association suisse des yodleurs, Karin Niederberger, salue lors de l'ouverture de cet après-midi une foule de presque 500 enfants qui présentent dans l'auditoire sous forme de chœur deux merveilleuses chansons de yodel. De manière très spontanée, elle remercie les parents, grands-parents et enseignants pour la transmission des valeurs et des traditions du pays et les enfants pour leur contribution. Elle considère que c'est du devoir des adultes de transmettre à la jeunesse ce qu'eux-mêmes ont vécu, à savoir les valeurs suisses comme le respect, la fiabilité et la décence. Elle souligne que c'est ce qui renforce la solidarité au sein du pays.

Dans les chansons plaisantes du grand chœur ainsi que dans d'autres présentations des divers chœurs d'enfants on retrouve l'expression touchante de l'amour pour la patrie, pour sa région et pour la nature, les mon-



Chœur d'enfants lors de la fête d'Unspunnen. (photo es)

tagnes et les plantes. Le *Chinderchörli Herisau* chante en suisse-allemand par exemple: «Mir hend e schöns Ländli. Gohds eu au wie öös? Mir gäbids nüd z chaufe, om gär e kän Priis. De Riichtum de liit nüd i Gäld ond i Guet. Mer hend en im Freede und im frischfrohe Muet.» [Nous avons un beau petit pays. Le reconnaissez-vous aussi? Nous ne voulons pas le vendre, pour aucun prix. La richesse ne repose pas dans l'argent et les biens. Nous le trouvons dans la paix et dans le bon courage.] Un yodel réjouissant suit les strophes présentées à voix claire. Puis, les *Glerner Kinder* nous présentent la chanson suivante: «Bi im Glarnerland gebore, dett wo jede jede kânt, bi im Glarnerland dâheime, bi-mi da a-n-alles gwânt, bi im Zigerschlitz gebore, d Luft dahinde tuet eim guet.» [Je suis né dans le pays de Glaris, là où tout le monde se connaît, j'habite dans le canton de Glaris, j'y suis habitué à tout. Je suis né dans le «Zigerschlitz», l'air de cette vallée me fait du bien.] Les jeunes chanteurs rayonnent de contentement. Les plus petits d'entre eux se placent sur scène selon la tradition. Les garçons avec les mains dans les poches des pantalons tandis que les filles cachent leurs mains sous leur tablier. Les enfants chantent toutes les chansons par cœur. Il est clair que de temps en temps l'un ou l'autre garde la bouche fermée ou au contraire la laisse grande ouverte d'étonnement, et quelquefois

le tablier d'un costume s'agite par excitation. Mais cela ne diminue en aucun cas le sérieux des chanteurs de chœur. On remarque que les plus jeunes s'occupent des petits camarades, les petits veulent imiter les grands.

On peut observer la même chose lors de la danse dans la grande salle de fête. Plusieurs danses folkloriques y sont présentées en commun dans des formations de différente grandeur. Il y a la «Luxus-Polka» et «de Übermütig» [l'excité]. La fanfare musicale joue et les enfants commencent à bouger. Sur scène, ils sont dirigés par une animatrice de danse enthousiasmée: «Tournez, tournez, en avant, en arrière, de côté, galop, tape, tape». Tous sont évidemment entraînés et savent ce qu'ils doivent faire. Des tresses volent, des visages échauffés regardent ceux qui connaissent la danse mieux qu'eux. On voit partout la joie, qu'ils soient pieds nus, dans leurs chaussures de costumes ou bien comme c'est la coutume en chaussettes blanches. On reconnaît l'appartenance des enfants à travers leur costume traditionnel qui diffère entre les régions, certains sont plus simples, lorsqu'il s'agit d'un costume de travail, ou bien très festifs par exemple si l'enfant porte un costume de fête ou même le costume de Gotthelf. Les garçons aussi sont très beaux dans leurs chemises blanches et gilets rouges, ou chemises à Edelweiss, ou chemises d'alpage bleues. Quelques pieds fatigués ont besoin

plus tard d'un bain dans les puits du parc. Des cheveux décoiffés, aucun problème. Les filles se refont mutuellement de nouvelles tresses. Il est frappant de voir à quel point ces jeunes gens se soignent.

Sur l'enceinte de la fête, il y a un très beau carrousel avec des carrosses et de petits chevaux. Les enfants peuvent l'utiliser gratuitement. Il n'y a pas de bousculade. Un groupe remarque qu'ils doivent se préparer pour leur présentation. «Peut-être que vous aurez le temps de revenir plus tard», dit l'accompagnatrice aux enfants. Ils acceptent sans grogne. Pour les pauses, il y a aussi différentes possibilités de jeux à disposition. Sur une poutre, une jeune fille de 12 ans montre aux garçons qui est le maître. Aucun d'eux ne gagne le duel contre elle, à savoir se tenir sur la poutre le plus longtemps. Les spectateurs donnent leurs commentaires, encouragent, souvent surexcités, mais toujours de manière pacifique.

Sur un tapis, deux garçons en culotte de lutteurs font la lutte. Lequel des deux peut renverser l'autre par terre en premier? Les enfants respectent déjà les règles du comportement correct. Comme chez les grands le gagnant enlève la scière des épaules du perdant. Un signe de respect pour le vaincu. Les enfants peuvent aussi s'essayer au jeu de «hornuss». On s'étonne que ces enfants en costumes folkloriques réussissent assez bien à envoyer une balle de tennis avec un bâton aussi loin que possible sur le terrain, où une équipe de jeunes joueurs portant des casques de protection tentent de stopper la balle avec des planches qu'ils jettent en l'air.

Dans la tente des tireurs, des adolescents très concentrés sont, avec tout leur accoutrement, prêts pour le championnat. Ils tiennent tranquillement leur arme et tirent suite au signe du chef sur la cible. Une jeune tireuse attire toute l'attention sur elle. Elle est aveugle et doit donc surmonter davantage d'obstacles que les autres pour pouvoir pratiquer son hobby. Elle obtient la grande précision seulement par l'ouïe. A la fin, elle atteint un bon score et se retrouve au 5<sup>e</sup> rang.

Cette journée montre à quel point les enfants et adolescents sont capables d'accomplir d'excellentes performances sous les instructions bienveillantes des adultes, et avec quelle joie ils s'exercent dans leurs loisirs valorisants et plein de sens. La journée de la jeunesse est un véritable événement en communauté et une joie pour les jeunes et moins jeunes.

(Traduction *Horizons et débats*)

## «Les bonnes filles vont au ciel ...» suite de la page 11

dans cette association de lutteuses est que le Président est un homme, Benjamin Beyeler originaire de Mägenwil et issu d'une famille de lutteurs qui, comme il dit en riant, «est arrivé à ce poste par hasard».

Dora Hari, fondatrice du sport de lutte féminin à une époque où il n'y avait pas encore de reines, explique aujourd'hui «que ce serait mieux de sacrer une reine tous les trois ans comme chez les hommes afin que le titre ne devienne pas inflationniste et ceci en combat final lors de la Fête fédérale, pour que le suspense tienne jusqu'au bout». Ce serait bien sûr un inconvénient pour toutes les femmes actives qui désirent dépasser les anciennes collectionneuses de titres. On est curieuse de savoir comment la discussion se poursuivra.

### Bovin d'Hérens au lieu d'un taureau

Alors que le roi des lutteurs obtient comme prix un jeune taureau (qu'il peut échanger contre de l'argent), la reine Sonia Kälin – symbolisme pur! – reçoit une vache de la race d'Hérens nommée Nina, qui vit maintenant dans l'étable de son frère. La lutteuse modèle schwyzoise est actuellement la seule lutteuse soutenue par des sponsors. Cela ne suffit pas pour vivre, c'est pourquoi elle enseigne à plein temps dans le secondaire à Einsiedeln – à côté de l'entraînement intensif et des compétitions.

En tant que reine des lutteuses, elle assume sa fonction d'ambassadrice de plein cœur: «Nous les femmes, nous aimons la

lutte suisse tout autant que les hommes et nous l'exerçons tout aussi passionnément. C'est pourquoi, nous devrions pouvoir participer aux mêmes Fêtes de lutte que les hommes. Cela supposerait une révision d'opinion dans les structures de l'association, mais ce serait pour les deux parties un avantage et pour le public une stimulation supplémentaire.» Elle met son espoir dans le nouveau roi de la lutte Matthias Glarner, qu'elle estime être assez progressif. «Fina-

lement», ajoute-t-elle malicieusement, «sa sœur joue aussi au foot».

Malgré ses trois titres, Sonia Kälin n'est pas du tout fatiguée. Au moment de la mise sous presse de cet article, elle a encore toutes ses chances pour l'année 2017. Quel est son désir? «Que cela aille de soi que les femmes exercent ce sport. Je voudrais que le nombre de lutteuses double; toutefois, cela suppose une ouverture de la part du club.» Concernant son état civil, la reine

répond sans embarras: «Ce n'est pas toujours simple pour nous; les hommes n'aiment pas forcément les femmes fortes. C'est pourquoi, ajoute-t-elle en riant, la vache d'Hérens Nina, mon prix gagné lors de mon troisième titre, est bien en avance sur moi; Elle est en gestation.»

Pour de plus amples informations: [www.efsv.ch](http://www.efsv.ch) et [www.soniakaelin.ch](http://www.soniakaelin.ch)

Dernière lutte féminine en 2017: 23 septembre à Schachen LU



La triple reine Sonia Kälin, le conseiller fédéral Ueli Maurer et la vache d'Hérens Nina sont tout sourire. (photo Rolf Eicher)

## Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,  
l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,  
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur

Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef

Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration

Case postale 729, CH-8044 Zurich

Tél. +41 44 350 65 50

Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch

[www.horizons-et-debats.ch](http://www.horizons-et-debats.ch)

CCP 87-748485-6

IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6

BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie

Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2017 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.  
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».